POUR LA
MONTAGNE
Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / NOVEMBRE 2021 - 6 € N°331

37e CONGRÈS

L'ANEM prête pour un nouveau cycle

37E congrès

LE GRAND BORNAND
21 & 22 OCT. 2021

Les remerciements de Jeanine Dubié

« Je remercie tous ceux qui ont contribué au succès de ce 37e Congrès : les ministres Julien Denormandie, Jean-Baptiste Lemoyne et Joël Giraud, les anciens dirigeants de l'ANEM Marie-Noëlle Battistel, Annie Genevard, Chantal Robin-Rodrigo, Vincent Descoeur, Jean Picchioni, Martial Saddier, Laurent Wauquiez, également nos aînés Louis Besson, premier président de l'ANEM, qui nous a fait l'honneur d'être parmi nous, Jean Lassalle et Pierre Hérisson, ainsi que Jean Launay, grand témoin de la table ronde consacrée à l'eau. Merci à mes collègues parlementaires présents et à tous les congressistes qui ont alimenté les échanges.
Je tiens à faire une mention particulière pour les élus du département de la Haute-Savoie ainsi que de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et particulièrement à leurs présidents Martial Saddier et Laurent Wauquiez, qui nous ont apporté un soutien considérable pour l'organisation du Congrès ainsi, bien sûr, qu'André Perrillat-Amédé, maire du Grand-Bornand, Gérard Fournier-Bidoz, président de la communauté de communes des vallées de Thônes avec l'équipe municipale et le personnel, dont l'accueil et la mobilisation ont été formidables, l'office du tourisme, l'espace Grand-Bo, les professeurs et les élèves du Centre de formation d'apprentis de Thônes.
Merci aussi à l'équipe de l'ANEM : Jérôme, Catherine, Khadija, Dorothée et François, et bien sûr Marie-Annick et Pierre, à nos prestataires, avec une pensée toute particulière pour André Clerc qui est un peu le pilier du Congrès depuis plus de dix ans et qui assure chaque année la magie de cette manifestation, Bruno Gouhoury, photographe, et Vincent Maffi, graphiste. Grâce à tous, nous avons vécu un magnifique Congrès. »

ÉDITO

JEAN-PIERRE VIGIER

Vice-président de l'ANEM, député de la Haute-Loire.

« Un nouveau cycle pour la montagne »

« Au lendemain de notre très beau Congrès du Grand Bornand qui a réuni plus de 500 congressistes et accueilli 3 ministres, de nombreux parlementaires et des centaines d'élus des collectivités adhérentes, je tiens à exprimer, au nom de mes deux collègues Jeanine Dubié et Pascale Boyer, notre gratitude à tous les participants. Au cours des débats, nous avons pu constater l'amorce d'un nouveau cycle dans notre vie politique aussi bien que dans notre vie associative. Tout d'abord, nous nous sommes projetés dans la perspective d'un nouveau quinquennat en 2022 et dans la préparation des politiques européennes 2023-2027, notamment de la PAC. Il est clair que les élus de la montagne sont prêts : leurs attentes, et les propositions qui vont avec, ont été largement exprimées deux jours durant et elles alimenteront les débats électoraux au cours du printemps 2022. Ensuite, après deux années sans réunions départementales, du fait de la crise sanitaire, alors même que le renouvellement des assemblées municipales, départementales et régionales au cours de la même période les rend indispensables pour faire connaître le rôle irremplaçable de l'ANEM pour les territoires de montagne, nous avons clairement perçu l'urgence d'organiser les rencontres sur le terrain avec nos adhérents au plus vite. Notre vie associative aussi n'échappe pas à ce mouvement cyclique avec le départ en retraite de Pierre Bretel, notre délégué général depuis 18 ans. Nous lui avons rendu hommage au cours du 37e Congrès et l'avons collectivement remercié du travail accompli au cours de cette période très riche. Sa successeure, Marie-Annick Fournier, possède tous les atouts pour mener la mission que nous lui avons confiée et nous ne doutons pas de sa réussite. »

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne 7, rue de Bourgogne 75007 Paris - Tél. : 01 45 22 15 13. **Directeur de la publication et directeur de la rédaction :** Pierre Bretel. **Rédaction :** Hervé Benoit, François Bonneville, Dorothée Collet, Marie-Annick Fournier, Jean-Marie Safra. **Communication :** Jérôme Diawara. **Conception graphique et réalisation :** Patrick Maître (GMES). **Photos :** Droits réservés sauf crédits, reportage congrès : Bruno Gouhoury. **Impression :** L'Artésienne, 20, rue Tholozé 75018 Paris. **N° de commission paritaire** : 021G84199. **ISSN :** 0296-7987. **Abonnement :** 56,10 € / 11 numéros. Ce numéro a été tiré à 5 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

L'ESSENTIEL

2 : Les remerciements de Jeanine Dubié

3 : L'éditorial de Jean-Pierre Vigier

6-7 : Introduction
Jeanine Dubié rappelle à Julien Denormandie l'importance de l'agriculture et de l'élevage pour les territoires de montagne. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation lui répond.

8-13 : Première table ronde
L'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture, socle de l'économie de la montagne et de l'évolution des territoires.

14-19 : Deuxième table ronde
L'entretien des cours d'eau et le développement de l'énergie renouvelable en montagne.

20-26 : Troisième table ronde
La montagne fer de lance du tourisme de demain.

27 : Numérique
Lors de ce Congrès, l'ANEM a donné la parole à Arthur Dreyfuss, président de la Fédération française des télécoms, et assuré la transmission de ses débats en streaming.

28-29 : Discours
Le ministre de la Ruralité, Joël Giraud, revient sur l'engagement de l'État en faveur des territoires de montagne.
Jeanine Dubié, trace les grandes actions que mènera l'Association en 2022.

30 : Actualité
Pascale Boyer fait le point sur les 77 propositions de l'ANEM qui seront adressées en janvier prochain à tous les candidats à l'élection présidentielle.
L'annonce du départ de Pierre Bretel du poste de délégué général de l'ANEM qu'il occupait depuis 18 ans a provoqué une grande émotion parmi les élus de la montagne.

31 : Partenaires
Le partenariat entre l'ANEM et l'Agence nationale des chèques-vacances a été renouvelé.

André Perrillat-Amédé, maire du Grand-Bornand : « Le rôle de nos collectivités territoriales est central »

« Accueillir le Congrès annuel de l'Association nationale des élus de la montagne a une saveur toute particulière et c'est un très grand honneur pour notre village de vous retrouver aussi nombreux. Cette crise sanitaire sans précédent a mis en évidence le rôle central de nos collectivités territoriales, la complémentarité et l'agilité dont elles doivent faire preuve : communes, communautés de communes, départements, régions, aux côtés de l'État. »

Gérard Fournier-Bidoz, président de la communauté de communes des vallées de Thônes : « Notre territoire est dynamique et attractif »

« Nous bénéficions ici de nombreux atouts : un environnement exceptionnel au cœur des Alpes et aux portes de l'agglomération annécienne, une dynamique économique stable basée sur divers piliers, une identité et une culture montagnardes fortes et singulières, ancrées sur un patrimoine culturel et un naturel remarquables. »

Martial Saddier, président du comité départemental de la Haute-Savoie : « Faire confiance aux acteurs locaux »

« La question qui se pose peut-être, c'est de savoir dans quelles conditions nous allons enfin pouvoir retrouver la passion des montagnards et la joie de faire du ski dans nos magnifiques stations françaises. Je rappelle que les stations de ski sont le seul secteur qui a eu un cycle économique complet fermé pendant la Covid. Il est temps que l'on replace les élus locaux au cœur du dispositif montagne. »

Frédérique Lardet, députée de la Haute-Savoie et présidente de la communauté d'agglomération d'Annecy : « Prendre collectivement le chemin de l'avenir »

« Les États-généraux sur la transition du tourisme en montagne ont permis de mobiliser tous les acteurs afin de prendre collectivement le chemin de l'avenir. Oui, des adaptations sont nécessaires et c'est bien le rôle des élus de les porter. Nos montagnes sauront trouver les solutions pour un tourisme respectueux des espaces qui saura s'engager vers une transition environnementale. »

Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : « L'esprit de la montagne »

« Le ski a traversé une période terrible. Il y a eu beaucoup d'aides, pas de problème, mais il faut aussi être très honnête : on est le seul pays dans le monde, grande nation du ski, qui ait intégralement fermé du début à la fin, c'était une folie et c'était n'importe quoi. C'était déraisonnable et a abouti à des conséquences catastrophiques pour nos acteurs économiques. Nous ne sommes pas sur un territoire où l'on veut vivre d'aides. Ce n'est pas l'esprit de la montagne. La montagne est une bataille pour que l'on vive de notre travail. C'est cela l'esprit de la montagne, c'est celui-là auquel on a toujours été attachés. »

Jeanine Dubié :

« La montagne reste inquiète pour ses agriculteurs et ses éleveurs »

En accueillant le ministre de l'Agriculture, la présidente de l'ANEM a indiqué que les élus de la montagne restent très mobilisés pour défendre l'agriculture et l'élevage. Treize propositions lui ont été remises.

« Nous avons su apprécier, notamment dans le contexte difficile post-Brexit et de la crise sanitaire et économique, le sauvetage de l'essentiel de la PAC pour le nouveau cycle 2023 dont le budget reste équivalent à l'actuel et s'élève à 9,4 milliards d'euros par an. Le maintien de l'ICHN en montagne, dont l'enveloppe a été préservée, est également un acquis vital pour nous. Nous vous en félicitons et nous vous en remercions très sincèrement ainsi que l'ensemble du gouvernement. Hormis ce point précis, si les objectifs stratégiques de la Commission européenne reconnaissent l'agriculture de montagne à sa juste valeur, leur déclinaison nationale suscite les plus vives inquiétudes parmi les agriculteurs et éleveurs, partagées par l'ANEM.
C'est pour cela que notre Association s'est mobilisée avec l'Intermassif agricole français. Nous défendons l'agriculture et l'élevage de montagne, l'ICHN ne compensant pas la différence

La réponse de Julien Denormandie :

« Il faut investir et accompagner le monde agricole »

Changement climatique, forêt, AOP, renouvellement des générations, rémunération, investissement, prédateurs, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a assuré les élus de la montagne de l'attention et du soutien du gouvernement.

« La loi montagne instaure le principe que, dans toute politique publique, la montagne doit faire l'objet d'une attention particulière. Soyez assurés que je ne l'ai pas oublié. C'est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui les territoires de montagne font face à des défis qui sont ô combien importants : des défis sanitaires, des défis économiques qui ont été parfois aggravés par la crise sanitaire et qui ont conduit le Premier ministre, il y a quelques mois, à annoncer cette dynamique : Avenir Montagnes.

Un deuxième défi est évidemment celui lié au changement climatique. Il nécessite adaptation et protection, que nous puissions prendre des mesures fortes pour vous accompagner. C'est notamment l'objet dans le monde agricole de l'initiative que nous avons lancée, le Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. C'est aussi l'objet d'une réforme très importante dont vous avez peut-être entendu parler qui est celle de l'assurance récolte que le président de la République a annoncée il y a maintenant quelques mois. Mais ce dispositif du changement climatique concerne aussi beaucoup, au-delà de l'eau, la question des forêts qui doit faire l'objet d'une attention particulière tant l'impact du changement climatique sur elles est incroyablement fort alors qu'au même moment nous n'avons jamais eu autant besoin de bois dans notre pays pour assurer la construction et les autres utilisations de ce très beau matériau. Aujourd'hui, il nous faut investir massivement dans nos forêts pour le renouvellement, pour la structuration de la filière, et c'est ce que le gouvernement fait au

de revenus entre exploitants de montagne et de plaine, ce qui rend d'autant plus inquiétante la refonte annoncée des aides couplées sur les bovins qui impactera fortement nos territoires. Sans contester l'objectif de souveraineté en protéines végétales, la décision revient à faire supporter aux éleveurs de bovins les conséquences financières de cette décision.
Or, l'élevage étant dominant en montagne, la baisse des aides couplées bovines va directement impacter les éleveurs de montagne qui, au surplus, ne pourront plus bénéficier des aides couplées additionnelles qui sont fléchées sur les exploitations de plaine. Par ailleurs, le plan stratégique national prévoit une réforme de la méthode de calcul des aides couplées aux bovins supprimant notamment l'aide aux bovins laitiers en zone de montagne. C'est regrettable et menace l'ensemble de la filière lait de montagne dont le maintien est un enjeu essentiel pour l'aménagement durable de nos territoires.
Les espaces pastoraux préservent la biodiversité, maintiennent des prairies permanentes qui sont autant de pièges à carbone, luttent contre le risque d'érosion, d'avalanche ou d'incendie, préservent les eaux souterraines et de surface, et participent à la conservation des paysages et des espaces touristiques. Compte tenu de la gravité de la situation et à la demande de l'Association, Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes et secrétaire générale de l'ANEM, ainsi que Jean-Pierre Vigier, député de la Haute-Loire et vice-président de notre Association, ont mené une mission d'information sur la production laitière en zone de montagne pour la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Leur rapport, qui contient treize propositions, vous sera remis solennellement à l'issue de la table ronde qui va suivre et au cours de laquelle vous avez accepté d'être notre grand témoin et, encore une fois, nous vous en remercions.

titre de France Relance, mais aussi au titre du plan France 2030 que le président a annoncé il y a quelques jours.
En tout, entre France Relance et France 2030, ce sont près de 800 millions d'euros que nous allons investir dans nos forêts et dans notre filière bois pour faire en sorte que cette souveraineté sylvicole française soit bien assurée. Je le dis parce que c'est souvent un débat : une forêt se protège, mais se cultive aussi. Elle a une gestion plurielle d'environnement, de captation de carbone, d'utilisation de la ressource, et c'est d'ailleurs la beauté du métier de forestier que d'apprendre à cultiver une forêt tout en la protégeant et en veillant à sa fonction sociétale *via* des forêts ouvertes pour nos concitoyens.
Le troisième défi est aussi profondément agricole parce que c'est une partie de l'identité de vos territoires, plus largement de l'identité de la nation française tout entière. Prenons simplement l'exemple des produits de qualité, les fameuses AOP dans le domaine laitier : la moitié des AOP françaises sont issues des territoires de montagne. Ce sont des filières qui ont aujourd'hui soit des difficultés, soit des défis majeurs à relever et je voudrais à mon tour vraiment saluer le travail fait par madame la députée Pascale Boyer et monsieur le député Jean-Pierre Vigier pour le rapport concernant la filière lait de montagne.
Parmi ces défis essentiels figure le renouvellement des générations qui doit passer par un certain nombre de soutiens, de mécanismes, d'information aussi. Autre sujet : celui de la rémunération. Je voudrais vraiment souligner là aussi le travail des sénateurs et des députés qui ont adopté à l'unanimité la loi EGAlim 2 il y a tout juste quelques jours. Nous avons ainsi assuré la juste rémunération de nos agriculteurs et cela doit évidemment bénéficier aux agriculteurs de montagne.
Il y a également l'enjeu de l'investissement. Il nous faut accompagner le monde agricole pour investir massivement, que ce soit dans cette troisième révolution agricole autour du numérique, de la robotique, de la génétique, ou que ce soit autour des plans d'alimentation territoriaux. Ce sont des plans d'alimentation qui fonctionnent bien, également dans la valorisation de nos productions. Je voudrais être très clair sur un débat qui remonte beaucoup en ce moment qui est celui du Nutri-Score. Un certain nombre de nos produits, notamment en montagne, sont impactés. Il faut défendre le Nutri-Score parce que c'est la demande du consommateur d'avoir cette information. Par contre sa méthodologie doit être revue et cela doit être fait au niveau européen pour s'assurer qu'il n'y a pas de compétition défavorable aux produits français. Je veux également insister sur la prise en compte et la reconnaissance des territoires de montagne dans cette politique agricole commune que la présidente a évoquées il y a un instant avec, notamment, le maintien de l'ICHN pour lequel je me suis beaucoup battu.
Au-delà des défis que je viens d'évoquer, je voudrais insister sur ce que provoque une attaque d'un prédateur sur un cheptel. Il nous faut absolument traiter ce sujet avec un juste équilibre à trouver, certes avec le maintien et la présence des prédateurs, mais également avec et surtout le maintien de la présence de nos éleveurs. C'est un sujet sur lequel il nous faut évoluer.
Nous savons qu'il y a un désaccord entre la perception des éleveurs sur le terrain, quant au nombre de loups présents par exemple, et les chiffres qui sont donnés par le gouvernement ou les instances qui le représentent. Nous avons entendu cela et rouvert le sujet de la méthodologie de comptage pour être sûrs que nous arrivions à avoir des politiques de prélèvements qui soient plus conformes à la réalité des terrains. L'autre sujet, c'est la gestion des chiens de troupeaux qui peut poser des difficultés assez significatives. Il est très important là aussi que le gouvernement puisse apporter des réponses et des solutions très concrètes à nos éleveurs sur ce sujet. »

- Julien Denormandie, grand témoin
- Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes, secrétaire générale de l'ANEM
- Jean-Pierre Vigier, député de la Haute-Loire, vice-président de l'ANEM
- Annie Genevard, vice-présidente de l'Assemblée nationale, députée du Doubs, présidente de la commission permanente du Conseil national de la montagne, présidente de l'ANEM de 2018 à 2020
- Marie-Louise Donzel, vice-présidente du département de la Haute-Savoie en charge de l'agriculture, de la forêt et de l'alimentation
- Sylvain Mathieu, conseiller régional de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la forêt, de la filière bois et de la montagne, président du Parc naturel régional du Morvan
- Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des communes forestières

Animateur : Serge Delemontex

MARAKO85 - STOCK.ADOBE.COM

TABLE RONDE

L'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture, socle de l'économie de la montagne et de l'évolution des territoires

Le lait de montagne à la croisée des chemins

Co-rapporteur du rapport d'information parlementaire sur la production laitière en zone de montagne avec Pascale Boyer, Jean-Pierre Vigier a demandé l'aide du ministre pour obtenir la valorisation de la filière, le renforcement de l'attractivité du métier et la défiscalisation.

Le total est en effet impressionnant. La production laitière en zone de montagne représente 65 000 emplois, 20 % de la collecte et 5 milliards de litres de lait. « Cette filière est donc indispensable à la vie des territoires de montagne », souligne Jean-Pierre Vigier. Voilà pour le constat terre à terre. Mais, au quotidien, la réalité fait peur. Le vice-président de l'ANEM pointe d'emblée le manque de valorisation et la fragilité de ce poumon économique de la montagne en raison notamment d'un surcoût important lié à la production. Résultat, d'année en année, sur l'ensemble des massifs français, la filière lait de montagne se tarit. De moins en moins d'éleveurs et d'agriculteurs ? Il y a déjà longtemps que la sonnette d'alarme a été tirée mais l'intérêt du rapport des deux députés à l'Assemblée nationale n'est pas seulement qu'il pose clairement le problème mais qu'il décline treize propositions en trois axes.

Premièrement : l'indispensable valorisation du lait de montagne. Certes, des initiatives existent. Ainsi, des éleveurs ont conçu la filière Mont Lait et une marque ombrelle va être créée en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il n'empêche. Le bât blesse toujours parce que, contrairement à d'autres pays, pour cette filière de qualité, il n'existe aucune certification officielle, qu'elle soit nationale ou européenne, ni de communication forte qui sensibiliserait les consommateurs en mettant en lumière l'apport de ce lait de qualité. Et cela, forcément, n'est pas sans conséquence sur la lassitude des professionnels de la filière. « Monsieur le ministre, l'enjoint Jean-Pierre Vigier, il faut renforcer l'attractivité pour aider à l'installation ou à la transmission. Les jeunes demandent une meilleure couverture numérique. Nous avons eu des exemples où un jeune n'a pas pu prendre une ferme parce que sa femme n'a pas trouvé de travail ».

Présidente de l'AOP Reblochon et vice-présidente du département de la Haute-Savoie, Marie-Louise Donzel le confirme : « Nous manquons cruellement de main-d'œuvre. Dans nos exploitations et chez nos fromagers, nous n'avons plus les bras pour faire tout ce travail. » Peut-être faut-il augmenter le nombre de places dans les écoles nationales et rétablir l'Office national de la transition et de l'installation qui permet de faire un zoom local et national sur la filière. L'attractivité et donc l'avenir des métiers du lait de montagne en dépendent visiblement mais pas seulement.

Le lait de montagne, on l'a vu, a un coût et même un surcoût. Le rapport parlementaire n'invente rien. Ses constats sont basés sur des relevés de terrain. Ses préconisations, des évidences. La baisse du surcoût de la production du lait de montagne serait un choix politique. « Monsieur le ministre, l'interpelle encore Jean-Pierre Vigier, pourquoi ne pas mettre en place une défiscalisation pour cette filière lait de montagne ? Quand je dis défiscalisation, elle devrait être fiscale ou sociale. Certes, elle existe déjà sur les investissements, mais elle serait sur l'exploitation ellemême, ce qui permettrait de rendre cette filière beaucoup plus compétitive. »

Autre question adressée à Julien Denormandie : pourquoi le décret d'application de l'exonération de la TICPE pour la collecte inscrit dans l'Acte II de la loi montagne (article 61) n'est-il toujours pas sorti ? « Nous avons besoin de votre aide ! »

Jean-Pierre Vigier : « La production laitière est indispensable à la vie des territoires de montagne. »

BÉATRICE PRÉE - STOCK.ADOBE.COM

L'agropastoralisme, c'est une culture et des traditions

Les montagnards sont unanimes : les paysages ouverts le sont d'abord par la profession agricole et l'agropastoralisme est une activité économique essentielle pour leur territoire. Il faut veiller à les préserver.

Les agriculteurs ont façonné la montagne et les propos de Pascale Boyer, co-pilote du groupe de travail de l'ANEM sur l'agriculture et l'agropastoralisme, les touchent évidemment au cœur et à la raison : « L'agropastoralisme est une activité productive qui implique 60 000 exploitations, 18 % de l'élevage français et 22 % du cheptel national, décompte-t-elle. L'agropastoralisme, c'est surtout et aussi un mode d'élevage qui entretient 1,5 million d'hectares de prairies naturelles situées pour la plupart entre 2 000 et 4 000 mètres d'altitude ».

Et ses arguments ont de la hauteur : « l'agropastoralisme permet d'entretenir les terres situées à des altitudes élevées qui pourraient rester sans entretien s'il n'y avait pas cette activité. L'agropastoralisme, c'est aussi le maintien de la biodiversité. Cela permet également, et c'est extrêmement important, de lutter contre les incendies. Nous l'avons vu cet été dans le sud de la France avec les incendies catastrophiques dans certains départements. L'agropastoralisme, c'est une culture. Ce sont des traditions. Même si la transhumance ne se fait plus tout à fait comme autrefois, les montagnards y sont fortement attachés ».

L'agropastoralisme participe aussi grandement à l'activité touristique des territoires de montagne car il contribue à l'entretien des pistes de ski l'été pour éviter les avalanches l'hiver. L'agropastoralisme, c'est également l'entretien des paysages, la possibilité de fixer dans les vallées des populations toute l'année et de garantir un emploi aux travailleurs saisonniers. C'est aussi de l'emploi pour les bergers et les aides-bergers sur nos territoires. L'agropastoralisme garantit une production de qualité que les consommateurs demandent de plus en plus parce que les bêtes sont élevées en plein air et que ce mode d'exploitation assure une alimentation de très grande qualité pour les animaux.

Or, l'avenir des alpages est à l'évidence menacé. « Ne tuons pas ce que nos parents ont créé », supplie Marie-Louise Donzel, elle-même productrice de Reblochon fermier. « Il y a dix ans, dans ces combes qui sont derrière nous, il y avait 20 000 moutons. Aujourd'hui il en reste 100. Où est l'ouverture des paysages dans ce contexte ? » Y a-t-il meilleure témoin que Marie-Louise Donzel ? « Hier, à 20 mètres des restaurants de la commune où j'habite, atteste-t-elle, quatre loups mangeaient tranquillement un veau qui venait de naître avant que l'éleveur, qui habite à 500 mètres des lieux, n'ait eu le temps de venir le récupérer. Cela n'est plus possible de vivre ainsi ».

Ce découragement des éleveurs monte au détriment de l'agriculture. « Monsieur le ministre de l'Agriculture, aidez-nous et expliquez à madame la ministre de l'Écologie, votre collègue, que les paysages ouverts sont d'abord ouverts par la profession agricole et que nous avons besoin de nos montagnes pour vivre », l'implore Marie-Louise Donzel. Immédiate-

Pascale Boyer : « L'agropastoralisme permet d'entretenir les terres situées à des altitudes élevées. »

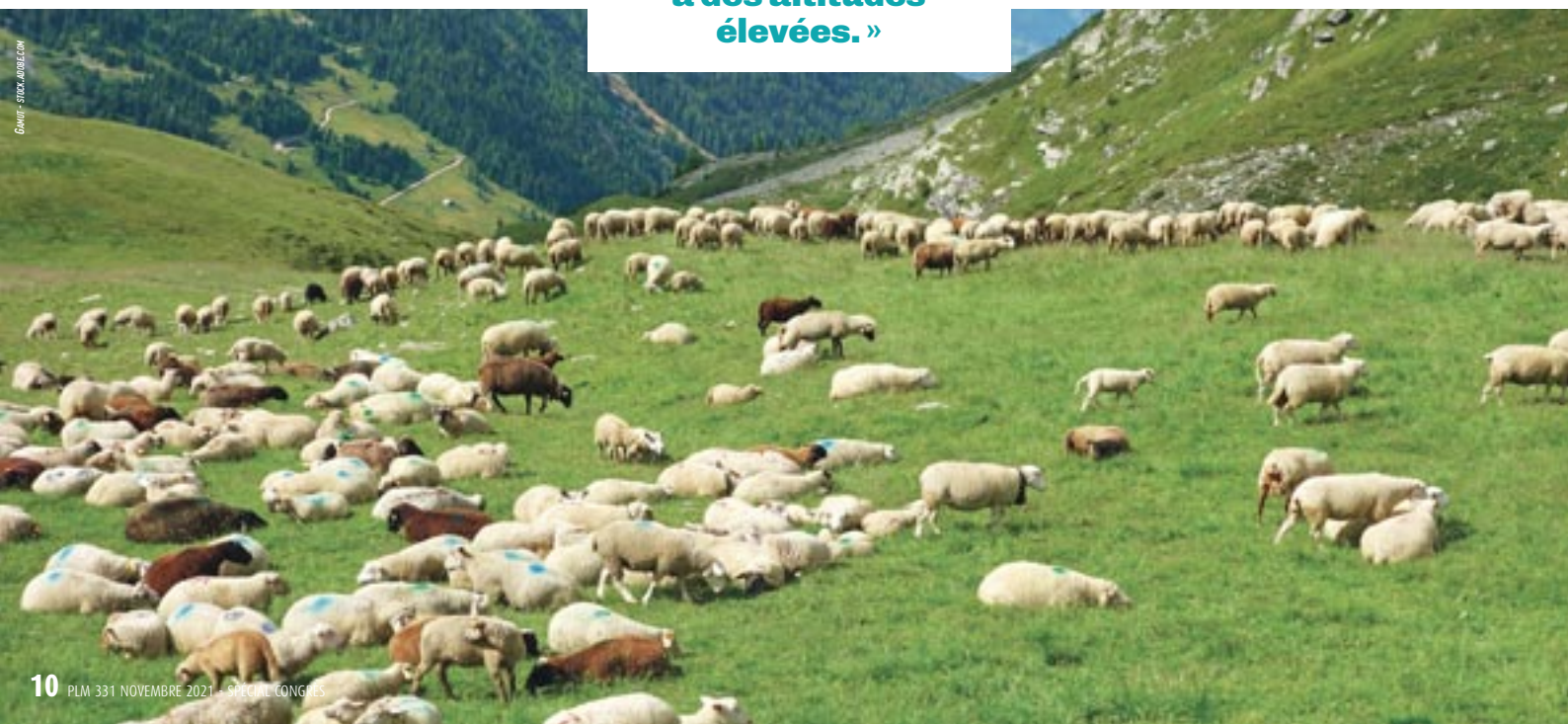

GAHUT - STOCK.ADOBE.COM

Marie-Louise Donzel : « Les paysages sont d'abord ouverts par la profession agricole. »

ment et inévitablement, les prédateurs s'invitent à la table de l'agropastoralisme. Pascale Boyer annonce souhaiter une étude de viabilité de l'espèce lupine tant au niveau national qu'européen afin d'ajuster les autorisations européennes de prélèvement annuel de loups pour la France qui, pour 2021, ont été arrêtées à 118 loups.

« Nous constatons également que le nombre de zones de présence permanente du loup progresse de manière continue », déplore la secrétaire générale de l'ANEM. Cette année, les services de l'Office français de la biodiversité ont comptabilisé 624 spécimens. « Il ne faut pas que la présence des grands prédateurs dans les territoires de montagne soit la cause de l'élimination de l'agropastoralisme, poursuit la députée des Hautes-Alpes. Nous demandons cette étude afin d'ajuster ces autorisations parce qu'il faut savoir si au niveau européen ou français, la population de loups est viable ou pas. » Le prochain plan national loup entrera en application en 2023 et les élus de la montagne comptent bien peser pour obtenir des adaptations.

Comment, en outre, concilier l'activité touristique et les chiens de protection ? Quelle est la responsabilité du maire en cas de conflit, voire de morsure ou en cas d'accident grave ? Et quid de la responsabilité des éleveurs ? Comment obtenir une bonne sélection de ces chiens, une bonne lignée, les bons spécimens ? Comment régler les conflits de voisinage quand les chiens en hiver se retrouvent proches des habitations ? Les questions sont posées.

Le « non » d'Annie Genevard à un pastoralisme d'opérette

La députée du Doubs, présidente de la commission permanente du Conseil national de la montagne et précédente présidente de l'ANEM, regrette l'éternel débat entre l'agriculture et l'environnement. Elle fait remarquer que, pourtant, presque tout est dit dans la loi montagne.

« Le sujet de l'agropastoralisme avait motivé une délégation au niveau de l'Europe il y a un peu plus d'un an, le 9 septembre 2020. Nous avions rencontré des parlementaires européens confrontés aux mêmes difficultés que nous, c'est-à-dire à la propagation du prédateur et au découragement de l'agropastoralisme. On nous a expliqué qu'en Espagne il ne restait qu'un agropastoralisme d'opérette car l'essentiel des animaux étaient dans des hangars. Est-ce ce modèle vers lequel nous voulons aller ?

Se pose la véritable question du statut du loup. En France, nous n'avons pas le sentiment que l'espèce est mal protégée. Au contraire, nous avons plutôt le sentiment qu'elle prospère allègrement. Nous ne pouvons pas rester insensibles face à la détresse des éleveurs et nous dire que politiquement les choses sont impossibles au niveau européen. D'ailleurs, c'est ce qui nourrit l'anti-européanisme. Il faut avoir le courage politique d'aborder la question et nous pourrions profiter de la présidence française qui arrive pour remettre ce sujet sur la table.

Je sais que ce courage vous pouvez l'avoir, monsieur le ministre de l'Agriculture, parce que sur l'ICHN que vous avez contribué à défendre très efficacement, vous y êtes arrivé parce que votre volonté était chevillée au corps. Vous saviez à quel point l'ICHN était fondamentale pour l'économie agricole de nos massifs.

Sur le lait et sur le bois, tout n'est pas dit dans la loi montagne, mais presque. Nous avions évoqué les obstacles à la compensation lorsqu'on défriche. Il y a un article de la loi montagne qui permet d'assouplir l'obligation de compensation. Or, le décret n'a jamais été pris…

Enfin la question du Nutri-Score [1]. Monsieur le ministre, je pense que vous êtes conscient du danger qui nous guette. Marie-Louise Donzel a évoqué tout ce qu'un score D sur le plan nutritionnel, sur une échelle de A à E, interdira aux filières de fromages sous AOP. J'appartiens à un territoire que vous connaissez avec la filière Comté. Pourquoi lorsqu'une exploitation s'arrête, à chaque fois un jeune la reprend ? Nous sommes sur du « un pour un ». Pourquoi ? Parce que la filière est économiquement viable et que nous valorisons notre lait ainsi que nos fromages. Si demain nous devions fragiliser cette filière économiquement, c'est toute notre agriculture qui s'en trouverait considérablement affectée, y compris dans l'attractivité de ses métiers. Il ne faut pas se tromper : le Nutri-Score est un péril mortel pour nous. »

(1) En réponse, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a assuré qu' « il n'y aura pas de Nutri-Score national, s'il n'y a pas de Nutri-Score européen. C'est une question de logique concurrentielle. »

Revisiter et faciliter la gestion de la forêt

Trêve de mesurettes. Devant le morcellement de la forêt privée provoqué par la déprise agricole depuis 150 ans, le groupe de travail de l'ANEM a pris exemple sur les modèles allemand et autrichien pour proposer des solutions durables.

Sylvain Mathieu, conseiller régional de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la forêt, de la filière bois et de la montagne, est très écouté : « Nous proposons, commence-t-il, d'être audacieux en nous appuyant sur notre loi montagne de 1985 qui permet le droit d'adaptation. Il y a de surcroît la loi 3D devenue 4D puis 3DS (déconcentration, décentralisation, différenciation et simplification). Il s'agit en tout cas de mutualiser la gestion forestière à l'échelle d'une commune dans une espèce de coopérative regroupant à la fois les forêts privées et les forêts publiques avec un seul gestionnaire ou opérateur qui serait l'équivalent de l'ONF ».

Autre proposition : agir de manière structurelle sur le foncier en créant un droit de préemption forestière au bénéfice des communes. « Nous vous demandons, prolonge Sylvain Mathieu, de créer un droit de préemption équivalent au droit de préemption urbain, mais pour les forêts afin que les communes qui le souhaitent puissent acheter du petit foncier et le restructurer ».

Le coût de l'exploitation de la forêt étant plus élevé en montagne là où les versants sont les plus abrupts et inaccessibles par des moyens classiques avec des engins, il s'agirait aussi de développer le débardage par câble qui a presque disparu en France mais qui permet d'aller chercher le bois non récolté. Sur le plan environnemental, cette technique est assez vertueuse car elle a très peu d'impacts sur les sols. Las ! dans les zones de montagne, la valeur du bois sur pied est négative. « Ce qui veut dire que si, habituellement, un propriétaire qui vend du bois en tire un bénéfice, là, c'est le contraire, explique Sylvain Mathieu. Pour aller chercher le bois, cela coûte au propriétaire. Et c'est pour cela que ces forêts ne sont pas exploitées ».

Il en résulte que de nombreuses forêts, souvent des forêts de protection boisées il y a plus d'un siècle, commencent à vieillir et qu'il va falloir les renouveler. Surgissent aussitôt et invariablement des enjeux écologiques et économiques. Et cette question incontournable : pourquoi investirait-on si ce n'est pas rentable ? « Si on considère l'ensemble de la chaîne de valeur dans la filière bois, je suis à peu près convaincu que globalement l'État s'y retrouverait », avance Sylvain Mathieu.

Sans compter que si reboiser dans les zones de montagne difficilement accessibles coûte plus cher que dans des zones de plaine, on est toujours dans cette approche de la compensation du handicap naturel que peut justifier la montagne. « Si on veut que ça se fasse, il faut des financements publics supérieurs en zone de montagne par rapport à des zones de plaine », anticipe le conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Président de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), Dominique Jarlier a étudié dans le détail les propositions du rapport de l'ANEM. « Dès l'instant où l'on parle forêt en montagne, il y a un surcoût, confirme-t-il. Ce surcoût, on peut l'intégrer dans la traçabilité de nos produits puisque c'est une demande sociétale forte. Cette traçabilité, nous avons essayé d'estimer ce que ça pouvait donner. D'abord, on a fait la promotion des marques de territoires : Bois

Sylvain Mathieu : « Nous vous demandons de créer un droit de préemption. »

TIMELYNX - STOCK.ADOBE.COM

Dominique Jarlier : « Dès l'instant où l'on parle forêt en montagne, il y a un surcoût. »

des Alpes, Bois du Massif central et Bois des Pyrénées. Donc, en territoire de montagne, pour valoriser ces produits, on a commencé à se dire qu'il fallait intégrer l'ensemble des acteurs de la filière afin qu'ils contribuent à cette traçabilité et, d'un point de vue économique, qu'ils créent une « clusterisation » des entreprises. Et, au final, qu'il y ait un collaboratif qui s'installe, très fort, entre le producteur, l'exploitant… ».

La FNCOFOR en a mesuré l'avantage économique. À partir de différents exemples, elle s'est aperçue que, pour un produit du cru, on arrive à 80 % de retombées sur le territoire contre 30 % s'il s'agit d'un produit importé, même s'il est transformé sur le territoire en partie. Mais ce n'est pas tout. Un autre regard sociétal est apparu que l'on pourrait résumer ainsi : « laissez vivre les arbres », qui n'est pas sans compliquer la tâche des sylviculteurs qui ont souvent des difficultés à convaincre les promeneurs que le travail du bois, c'est normal.

Laissez vivre les arbres ? Dominique Jarlier met en avant une très heureuse initiative qui mérite des émules : « Nous avons lancé un programme dans 1 000 communes : la forêt fait école, raconte-t-il. Nous confions à des enfants une parcelle de forêt qu'ils vont gérer. Cela s'appelle : « Moi, je veux garder mon arbre, j'aime ça ». Et, progressivement, ces enfants vont voir qu'effectivement, l'arbre pousse, on le récolte, on en met un autre, et en plus, ils vont apprendre la notion du temps long en transmettant cette parcelle ; tout cela, c'est pour les écoles primaires ». Et c'est aussi un beau pari pour l'avenir.

Paroles

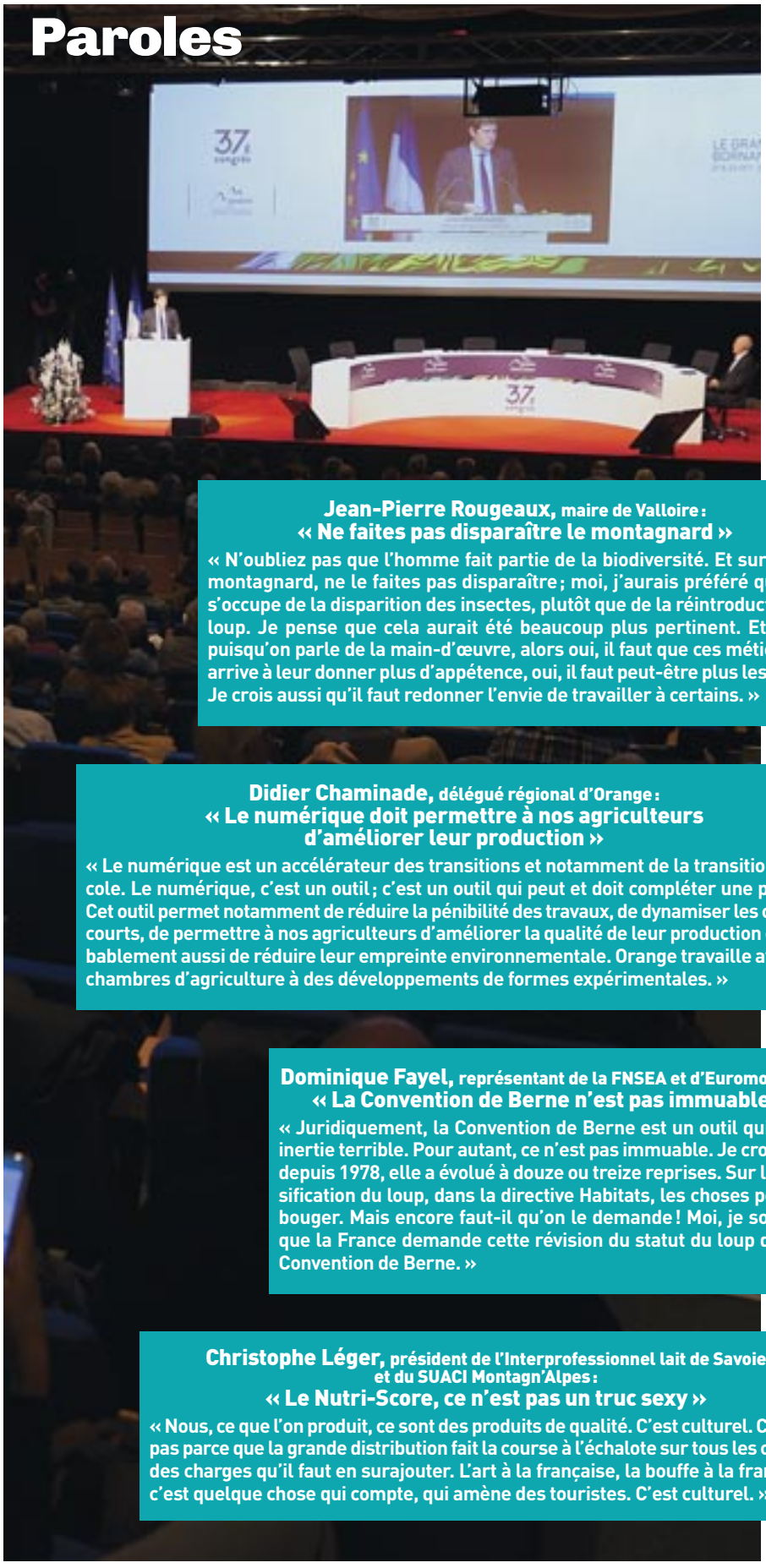

Jean-Pierre Rougeaux, maire de Valloire :
« Ne faites pas disparaître le montagnard »

« N'oubliez pas que l'homme fait partie de la biodiversité. Et surtout le montagnard, ne le faites pas disparaître ; moi, j'aurais préféré que l'on s'occupe de la disparition des insectes, plutôt que de la réintroduction du loup. Je pense que cela aurait été beaucoup plus pertinent. Et enfin, puisqu'on parle de la main-d'œuvre, alors oui, il faut que ces métiers, on arrive à leur donner plus d'appétence, oui, il faut peut-être plus les payer. Je crois aussi qu'il faut redonner l'envie de travailler à certains. »

Didier Chaminade, délégué régional d'Orange :
« Le numérique doit permettre à nos agriculteurs d'améliorer leur production »

« Le numérique est un accélérateur des transitions et notamment de la transition agricole. Le numérique, c'est un outil ; c'est un outil qui peut et doit compléter une palette. Cet outil permet notamment de réduire la pénibilité des travaux, de dynamiser les circuits courts, de permettre à nos agriculteurs d'améliorer la qualité de leur production et probablement aussi de réduire leur empreinte environnementale. Orange travaille avec les chambres d'agriculture à des développements de formes expérimentales. »

Dominique Fayel, représentant de la FNSEA et d'Euromontana :
« La Convention de Berne n'est pas immuable »

« Juridiquement, la Convention de Berne est un outil qui a une inertie terrible. Pour autant, ce n'est pas immuable. Je crois que, depuis 1978, elle a évolué à douze ou treize reprises. Sur la classification du loup, dans la directive Habitats, les choses peuvent bouger. Mais encore faut-il qu'on le demande ! Moi, je souhaite que la France demande cette révision du statut du loup dans la Convention de Berne. »

Christophe Léger, président de l'Interprofessionnel lait de Savoie et du SUACI Montagn'Alpes :
« Le Nutri-Score, ce n'est pas un truc sexy »

« Nous, ce que l'on produit, ce sont des produits de qualité. C'est culturel. Ce n'est pas parce que la grande distribution fait la course à l'échalote sur tous les cahiers des charges qu'il faut en surajouter. L'art à la française, la bouffe à la française, c'est quelque chose qui compte, qui amène des touristes. C'est culturel. »

37E

- Jean Launay, grand témoin, président du Conseil national de l'eau
- Jeanine Dubié, présidente de l'ANEM, députée des Hautes-Pyrénées
- Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère et présidente de la CLE Drac-Romanche, ancienne présidente de l'ANEM
- Martial Saddier, président du département de la Haute-Savoie, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée, ancien président de l'ANEM
- Anne Pénalba, vice-présidente de France Hydro Électricité
- Frédéric Dazy, directeur EDF petite hydro
- Julien Legendre, directeur général d'Odyssi

Animateur : Serge Delemontex

LENA SERDITOVA - STOCK.ADOBE.COM

TABLE RONDE

L'entretien des cours d'eau et le développement de l'énergie renouvelable en montagne

Jean Launay : « L'eau est un bien commun essentiel »

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a confié à Jean Launay, président du Conseil national de l'eau, une mission dans le processus en cours du Varenne de l'eau agricole et du changement climatique. Au Grand-Bornand, le président du Conseil national de l'eau a introduit la deuxième table ronde du Congrès 2021 de l'ANEM.

« Il faut reposer le décor de l'organisation française de l'eau au terme de la loi de 1964, la gestion par grands bassins hydrographiques et cette spécificité du financement de la politique de l'eau par nos redevances – les redevances pollution et les redevances prélèvement – qui sont adossées à la facture d'eau. L'eau est un sujet transversal. Cela me paraît primordial. Il mérite d'être considéré, abordé, traité comme tel, non seulement par l'État mais également par chacun de nous, non seulement dans nos sphères individuelles mais aussi collectivement dans l'exercice de nos responsabilités respectives.

Deuxième terme dont je revendique la paternité, c'est que l'eau est le marqueur du dérèglement climatique, par ses excès ou par ses manques. À cet égard, le plan national d'adaptation au changement climatique deuxième version (2018-2022) montre bien que huit des onze impacts cités du changement climatique touchent d'une manière ou d'une autre à l'eau.

L'eau est un bien commun essentiel et c'est heureusement, je crois, de plus en plus partagé. Il faut intégrer ce mot « partage » non seulement dans nos analyses, mais aussi dans l'usage de l'eau. C'est primordial. Il n'est pas étonnant que dans la période qui vient de passer, nous avons eu l'eau en haut de l'agenda politique.

Nous avons organisé en 2018 des Assises de l'eau qui étaient consacrées au petit cycle de l'eau, au renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement, à la lutte contre les fuites. Il fallait les mettre en place pour que les collectivités atteignent un niveau supérieur de réinvestissement sur ce sujet, favorisent les interconnexions, se regroupent pour avoir la bonne taille critique afin de gérer le petit cycle de l'eau.

Nous avons eu, en 2019, la deuxième phase de l'eau qui portait sur le grand cycle. Vous vous doutez bien que je raisonne en termes de continuum de l'eau et que je ne veux pas séparer le petit cycle du grand. Mais pour des raisons de commodité et d'organisation, il en a été ainsi décidé. La deuxième phase de ces Assises a déjà abordé les sujets d'économie d'eau, de partage de l'eau, de protection de l'eau. J'insiste sur les questions de qualité de l'eau potable, de qualité des milieux aquatiques et également sur les solutions fondées sur la nature.

Je voulais aussi rebondir sur la montagne considérée comme château d'eau. Oui, mais le réchauffement climatique accélère la fonte des glaciers et un jour les réserves d'eau ne seront plus aussi importantes qu'aujourd'hui pour alimenter nos systèmes hydrauliques. Les trois exemples des années 2017, 2018, 2019, avec des canicules de printemps et avec des sécheresses récurrentes, ont montré que même dans nos massifs, la rareté de la ressource pèse sur les activités économiques, et même sur l'alimentation en eau potable.

Je suis donc un défenseur de l'idée que la solidarité doit aller de l'amont vers l'aval mais aussi de l'aval vers l'amont. »

« L'eau est le marqueur du dérèglement climatique, par ses excès ou par ses manques. »

L'ANEM veut faciliter l'entretien des cours d'eau

L'Association des élus de la montagne a diffusé un guide et va proposer des formations à destination des élus afin de prévenir d'éventuelles nouvelles catastrophes

C'était il y a tout juste un an. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020, la tempête Alex a fait dix morts et huit disparus, dont plusieurs emportés par les flots, avec un bilan financier considérable qui s'élevait à au moins un milliard d'euros pour la reconstruction des vallées de La Vésubie et de La Roya. La catastrophe dans l'arrière-pays niçois est bien sûr restée dans les mémoires. Les pluies diluviennes, les petits torrents qui se transforment en gros cours d'eau, les inondations, les éboulements de terrain... Des tonnes de terre, matériaux, arbres et débris avaient dévalé les lits des rivières, emportant tout sur leur passage. Plus de 1000 km de sentiers ont été endommagés, 20 ponts ont été détruits ou rendus inutilisables. Les 13000 habitants des vallées s'étaient retrouvés totalement démunis. Certains ayant tout perdu tandis que 800 d'entre eux n'avaient plus de toit. Sur les 2500 maisons expertisées, 420 ont été déclarées définitivement inhabitables. Deux cimetières ont également été ravagés par les crues à Tende et Saint-Martin-Vésubie, des sépultures emportées et des dépouilles retrouvées jusque sur le littoral italien.

« Comme on n'a pas scarifié les atterrissements, comme on n'a pas sorti les embâcles, tout cela se charge et cela emporte tout, expose Jeanine Dubié. Nous l'avions vécu dans les Hautes-Pyrénées en 2013. Et des catastrophes de ce type, il y en aura d'autres. Il y en aura d'autres parce que tout le monde est découragé et, du coup, renonce à faire des choses souvent très basiques. » De la consultation des élus de la montagne est ressortie une méconnaissance de la loi. « S'il y a effectivement des demandes d'autorisation ou de déclaration pour certains types de travaux, l'entretien courant est possible, relève la présidente de l'ANEM. Nous nous sommes rendu compte aussi qu'au niveau de l'administration, l'information est disparate et qu'elle n'était pas homogène. Il y a certaines directions départementales des territoires (DDT) qui ont des guides très complets, d'autres qui n'en ont pas. En outre, ces guides restent souvent à l'intérieur des tiroirs et ne sont pas communiqués aux élus. »

Pour venir en aide aux maires, l'ANEM a diffusé son propre guide sur l'entretien des rus et va mettre en place une formation afin de mieux connaître et appréhen-

Jeanine Dubié : « Des catastrophes, il y en aura d'autres parce que tout le monde est découragé. »

LAURENT DARD

Martial Saddier : « Il va falloir économiser l'eau ! »

« Personne n'échappera à la nécessité d'économiser l'eau ! Ensuite, il va falloir ralentir l'écoulement parce que si on n'a pas d'eau en montagne, ou si on n'a plus d'eau à certains endroits, c'est peut-être parce qu'on a une vitesse d'écoulement qui est énorme, que l'eau n'a plus le temps de se calmer, de se poser pour alimenter nos nappes phréatiques. Il va falloir aussi désimperméabiliser des sols. Quand on aura déjà fait tout cela, il faudra probablement aller chercher de la nouvelle ressource en eau, mais je suis persuadé que c'est dans cet ordre-là qu'il faut le faire. »

der les problèmes posés. « Parmi nos propositions, complète Jeanine Dubié, nous demandons effectivement au niveau du gouvernement, notamment du ministère de l'Environnement, d'harmoniser la façon de fonctionner et de mettre en place des procédures. Enfin, nous souhaitons qu'il y ait un guichet unique au sein des DDT pour qu'il y ait un référent montagne et que les maires puissent trouver des réponses aux questions qu'ils se posent. »

Plus jamais ça ? Nul ne rêve. Il n'est pas de solution miracle qui empêcherait d'autres catastrophes naturelles de déferler mais les événements récents montrent que des précautions doivent être prises d'urgence. « Nous élus, nous avons la responsabilité de réparer ce qu'il s'est passé ou ce qui n'a pas forcément été fait correctement avant, prend acte Martial Saddier, mais en nous rappelant toujours qu'il faut nous imaginer à la même place vingt ans plus tôt en connaissant moins de choses. Il faut toujours avoir cette humilité quand on juge ce que d'autres ont fait avant nous. Il y a donc ce que l'on appelle effectivement la renaturation et la restauration. C'est la solidarité ». Et aussi du bon sens et de l'humanisme.

Paroles

Gérald Martinez, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes :
« Nous sommes quand même des gens qui protégeons nos sites »

« À un moment donné, sommes-nous capables, nous élus, de dire : nous avons besoin de cela et on n'a pas besoin d'avoir votre avis pour tout ? Parce que sinon, on ne s'en sortira jamais. Pour ma réserve collinaire, j'ai quand même mis neuf ans pour faire quelque chose qui tienne la route. J'ai travaillé avec le parc des Écrins, j'ai une zone de biodiversité qui est citée en exemple au niveau national mais, franchement, on aurait fait cela de la même manière si nous n'avions pas eu autant de contraintes. Nous sommes quand même des gens qui protégeons nos sites. »

Julien Legendre, directeur général d'Odyssi :
« Nous regardons plus loin que nos terres historiques »

« Nous sommes convaincus qu'il y a des choses à construire avec les collectivités pour aller développer les projets ENR qui sont profitables à tous, à l'opérateur que nous sommes, aux collectivités, mais également des projets qui peuvent être co-construits avec l'ensemble des usagers. Nous sommes engagés dans du développement de projets avec des ambitions à 30 mégawatts et la volonté de se développer au-delà de notre territoire pyrénéen. »

Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France :
« Les CLE, c'est un peu la clé du succès de demain sur nos territoires »

« Cela devrait se développer partout parce qu'aujourd'hui, le vrai problème, c'est que ces personnes qui font de l'hydroélectricité comme nous qui produisons de la neige, qui empruntons de l'eau pour la rendre, sommes mal vus parce que nous ne savons pas nous expliquer. Si, demain, on est capable de stocker de l'eau – que ce soit peut-être pour de l'hydroélectricité, pour l'eau potable ou pour notre besoin en production de neige de culture – on peut diminuer notre impact et faire entendre ce message à travers les groupes de dialogue. Ce serait déjà un très bel exploit. »

Louis Poix, maire des Hôpitaux-Vieux dans le Doubs :
« Nous fabriquons en partie notre électricité »

« Nous sommes dix communes, nous avons un syndicatd'électricité, nous fabriquons en partie notre électricité, nous avons trois microcentrales, nous avons des panneaux photovoltaïques et on pourrait encore faire une quatrième microcentrale en amont puisque nous turbinons toujours la même eau, mais ce sont des problèmes sans fin. »

Robert Casadebaig, maire de Laruns :
« Est-ce que la loi ne devrait pas s'adapter aux territoires ? »

« J'entends depuis ce matin quelques témoignages qui m'intéressent particulièrement sur le poids du politique face à notre environnement. On parle de projets de microcentrale. Vous avez dit : un projet, il faut quinze ans pour le faire aboutir s'il aboutit. Est-ce recevable ? N'y a-t-il pas de la part du législateur une adaptation possible selon les territoires pour que nous soyons dans une équité totale ? »

Les atouts séduisants de la petite hydroélectricité

La table ronde a confirmé que ces petits équipements sont particulièrement adaptés aux territoires de montagne.

En préambule, Marie-Noëlle Battistel a mis en lumière qu'en 2015 un premier rapport prometteur s'intitulait déjà « La petite hydroélectricité et les retombées économiques sur les territoires ». Sur cette base, le constat qui vient d'être établi par le groupe de travail de l'ANEM est que la situation n'a pas beaucoup avancé. Les obstacles ont été multiples : l'acceptation des projets sur les territoires, une lecture de la DDT qui est assez différente d'un département à l'autre, le classement figé des cours d'eau, des dossiers extrêmement longs, coûteux et avec une incertitude au bout du compte. Alors, au Grand-Bornand, et pour encourager le développement de la petite hydroélectricité (ndlr : d'une puissance inférieure à 4,5 mégawatts) « à chaque fois que c'est possible », Jeanine Dubié s'est ingéniée à répéter qu'elle peut être une source d'énergie au niveau des territoires de montagne et a fait valoir que c'est de l'économie circulaire. « Donc, il n'y a pas de raison que les contraintes environnementales nous rendent les choses aussi difficiles », juge-t-elle. Selon la présidente de l'ANEM, « il y a des massifs où vous ne pouvez pas sortir de projets et cela devient insupportable. L'électricité produite par l'hydraulique est quand même la première ressource d'énergie renouvelable. Il faut redonner la place à l'hydroélectricité parce que, l'eau, on la turbine autant de fois que l'on veut. »

Anne Pénalba : « C'est une énergie qui coche toutes les cases. »

Certes, on ne peut pas faire de la petite hydroélectricité dans tous les cours d'eau de France mais les territoires les plus enclins à développer de nouveaux projets hydroélectriques s'avèrent précisément être les territoires de montagne… « Et c'est possible de manière vertueuse en respectant la biodiversité, en respectant la continuité des milieux avec de nombreux exemples », insiste Marie-Noëlle Battistel. » Laquelle détaille, à ce propos, le rôle consultatif et l'efficacité des commissions locales de l'eau (CLE) où les élus sont majoritaires : « Quand cela passe le crible de la CLE, il y a de fortes chances que le projet réussisse, donc je crois que c'est vraiment par là qu'il faut commencer. »

Aux yeux de la présidente de la CLE Drac-Romanche, s'en remettre aux commissions locales de l'eau apparaît être une évidence et une opportunité dans la mesure où la concertation peut changer la décision finale. Et ce n'est pas tout : les CLE rendent également de précieux avis sur les schémas de conciliation de neige de culture – véritable enjeu aussi pour le partage de la ressource – les retenues collinaires, leur mono-usage ou leurs multi-usages…

Martial Saddier est, lui aussi, un fan depuis plusieurs années de cette gouvernance locale. Au point que le président du comité de bassin Rhône-Méditerranée encourage vivement les élus à s'en saisir parce que, quand il n'y a pas de CLE, « c'est la DDT, l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le préfet qui décident à votre place ». Exemples à l'appui : « Nous avons réussi à faire une vingtaine de petites installations hydroélectriques, de microcentrales, dont celle que vous visiterez demain après-midi à Bonneville, et nous faisons encore beau-

Marie-Noëlle Battistel : « Développer de nouveaux projets hydroélectriques, c'est possible. »

DR

coup de stockage de l'eau puisque je considère qu'il est l'une des réponses au problème. Stockage de l'eau pour le pastoralisme, pour l'eau potable, pour la défense incendie, pour les feux de forêt et pour la neige de culture, et nous y arrivons. Pourquoi ? Parce que nous acceptons d'avoir des débats avec des personnes qui viennent défendre des intérêts différents au sein de la commission locale de l'eau, mais qui acceptent à un moment donné, chacun, de faire un pas vers l'autre, de trouver un compromis et de se mettre d'accord sur un projet acceptable ».

Anne Pénalba boit du petit-lait. Dans un premier temps, la vice-présidente de France Hydro Électricité recense quelque 700 petites centrales et 250 entreprises de toutes sortes adhérentes. « Il faut savoir, revendique-t-elle ensuite avec fierté, qu'une telle petite installation permet de lister les consommations et les productions plus intermittentes ». Anne Pénalba en tire parti pour s'étonner que la filière ne soit pas davantage soutenue par l'État. « Parce qu'il faut rappeler que c'est une ressource renouvelable. » Mais pas seulement. On la suit pas à pas dans sa démonstration : la petite hydroélectricité est beaucoup moins intermittente que d'autres énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien, par exemple. C'est quelque chose de très durable puisqu'une fois qu'une centrale est installée, elle l'est pour longtemps pour peu qu'on l'entretienne correctement. « C'est donc une énergie qui coche toutes les cases, fait encore observer la vice-présidente de France Hydro Électricité, une énergie qui a tous les bons ratios et qui, en termes d'économie de carbone, est certainement, et de loin, celle qui apporte le plus à la lutte contre le dérèglement climatique. »

Directeur EDF petite hydro, Frédéric Dazy déroule la même bobine. Dans son esprit, ce qui rend l'hydroélectricité encore plus séduisante, c'est aussi la dimension multi-usages de l'eau. Surtout, accentue-t-il, cette énergie est une énergie de proximité. « Ce sont des hommes et des femmes qui exploitent, qui construisent et qui maintiennent ces aménagements. Il y a à peu près 50 millions d'euros investis chaque année rien que pour la petite hydroélectricité. Et ces investissements bénéficient aussi au tissu industriel local. Donc, ce sont de vraies retombées pour l'économie des territoires. »

Patrick Schlatter,
président de l'Union nationale des accompagnateurs en montagne :
« Nous observons au quotidien que l'eau devient de plus en plus rare »

« Nous avons des refuges qui ont dû fermer au mois de septembre parce qu'il n'y avait plus d'eau. On ne pouvait plus accueillir qui que ce soit et ce manque de ressources, nous allons l'avoir de plus en plus souvent, c'est inévitable, même si, nous, en montagne, on est encore à l'abri pour quelques décennies, mais pas pour des siècles. »

Frédéric Dazy : « Il y a à peu près 50 millions d'euros investis chaque année pour la petite hydroélectricité. »

DELPHINE POGGIANTI - STOCK.ADOBE.COM

TABLE RONDE

La montagne, fer de lance du tourisme de demain

- Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, grand témoin
- Frédérique Lardet, députée de Haute-Savoie et présidente du Grand Annecy
- Jean-Luc Boch, président de l'Association nationale des maires des stations de montagne et maire de La Plagne
- Sylvain Charlot, délégué montagne pour Atout France
- Philippe Lambert, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des territoires
- Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France
- Fabrice Pannekoucke, maire de Moutiers, président de la communauté de communes Cœur de Tarentaise, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- Alain Schmitt, directeur général de l'Agence nationale pour les chèques vacances

Animateur : Serge Delemontex

De façon unanime, tous ont dit : vivement le ski !

Après les deux saisons difficiles qu'a vécues la montagne, la réouverture des remontées mécaniques est très attendue ainsi qu'une plus grande intensité de la communication à l'intention des touristes potentiels. La remise sur les rails des trains de nuit a également été évoquée.

On ne sait pas encore ce qu'il en sera de la saison de ski 2021-2022 mais, même s'ils croisaient prudemment les doigts, les élus de la montagne voulaient y croire cette fois pour de bon : on pourra skier cet hiver dans les stations françaises et les touristes reviendront. Au plus, Jean-Luc Boch, président de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM), s'inquiétait que les règles de l'anti-covid n'aient pas encore été définies. Au plus, Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France, prévenait avec précaution : « Ça va bien se passer mais j'évite d'être optimiste parce que, l'année dernière, j'étais hyperoptimiste. Cette année, je reste donc prudent mais on ne lâchera rien et on vérifiera tous les éléments à notre disposition ».

Tous tout feu, tout flamme, mais échaudés. Jean-Luc Bloch encore : « Si demain, le taux des contaminations remonte à 500, comment fera-t-on pour rester ouverts ? On ne veut pas du Pass mais à un moment, à 500, comment on fait ? » Alexandre Maulin toujours : « La peur, le stress de ce prochain hiver, parce qu'on veut le réussir, ne doivent pas nous distendre. Nous devons rester proches les uns des autres. Et à la fois traiter ce temps court et vite se positionner sur les sujets du temps long. »

Le temps court ? D'abord, tout faire pour convaincre les touristes du ski de revenir dans les stations françaises. Pas si simple parce que la concurrence étrangère – et notamment autrichienne – a profité des circonstances sanitaires pour intensifier les campagnes de communication. « On ne doit pas se louper », avertit encore et encore Jean-Luc Bloch. Non, la partie n'est pas gagnée car des doutes subsistent : « Les Anglais se demandent comment ça va se passer pour leurs enfants dans les domaines skiables », détaille Sylvain Charlot, délégué montagne d'Atout France. « Ils se demandent en outre comment ça va se passer pour sortir de leur pays ».

On peut comprendre mais pas question de se résigner. Jean-Baptiste Lemoyne acquiesce : la promotion est un atout qu'il ne faut pas négliger. Le ministre se félicite d'en avoir multiplié le budget par trois et indique qu'il s'agit d'une enveloppe pluriannuelle. « Je pense que nous sommes au rendez-vous et nous allons maintenir cet effort parce que nos clientèles viennent en effet principalement des Pays-Bas et du Royaume-Uni, ponctue-t-il. Pour preuve supplémentaire de cet engagement, l'opération lancée ce 15 octobre avec France Montagnes…

La promotion, tous le disent, c'est du pousse-produit. En montagne, aujourd'hui, elle est encore plus indispensable. L'époque est alors à la mutualisation du travail en ce sens et des moyens déployés sur ces campagnes promotionnelles, mais est-ce suffisant ? « Je pense que l'on peut aller encore plus loin, affirme Alexandre Maulin. Si nous devions additionner tous les budgets de toutes les instances : Atout France, les CRT, les CDT… on ne serait pas sur les 2 millions d'euros que l'on cite en permanence. Il y a peut-être un nouvel effort à faire et voir comment mieux se coordonner, mieux maîtriser les différents métiers, toute la chaîne de valeur, pour être plus performants dans cette promotion et cette conversion. »

« Dans le plan Avenir Montagnes, rajoute Jean-Baptiste Lemoyne, nous avons veillé à ce qu'il y ait aussi la dimension mobilité, et je sais qu'il y a un certain nombre de stations ou de collectivités qui ont candidaté dans l'appel à projets sur cet aspect. Merci à elles. Vous prenez des initiatives et nous, on va mettre de l'argent qui ira pour l'ingénierie et après, pour subventionner, bien sûr. » Au cœur du sujet : le parcours client. « Je ne sais pas si vous vous rendez compte, interroge Alexandre Maulin, quand vous venez de Paris, de Marseille ou de Toulouse, quel parcours du combattant il faut entreprendre pour arriver dans nos stations ! Nos clients ont vraiment l'envie et la motivation, sinon, ils ne viendraient jamais. C'est tellement plus facile de sauter dans un avion et d'aller aux quatre coins du monde. »

Le Congrès est à l'unisson. Le monde de la montagne tout entier doit s'impliquer dans le parcours client. D'autant qu'il va falloir des années et des années avant de remettre les trains sur les rails et changer les habitudes de transport. Autrement dit, prenons le sujet sans détour. À bras-le-corps ? Le ministre partage cette préoccupation et cette urgence : « Sur le train, dit-il, je vous ferai remarquer que cela fait une vingtaine d'années que, hélas, il y avait de moins en moins de trains de nuit et qu'il a fallu une volonté politique forte pour proposer à nouveau ce service. Le 10 décembre, chère Jeanine Dubié, ça va être le Paris-Tarbes-Lourdes qui reprendra le rail et il va falloir que l'on continue dans cette dynamique-là. Nous mettons les bouchées doubles. »

Alexandre Maulin : « Ça va bien se passer mais j'évite d'être optimiste. »

Demain, la montagne sera encore plus propre et encore plus belle

Au Grand-Bornand, les élus et les professionnels de la montagne ont réaffirmé qu'il ne faut pas opposer la durabilité, la protection de l'environnement et le tourisme.

« Arrêtons de nous faire du mal et de dire que le tourisme doit devenir durable même si nous sommes tous d'accord : le tourisme doit encore s'améliorer comme les autres activités humaines ». Cette bataille-là n'est manifestement pas encore gagnée mais le chemin emprunté nourrit beaucoup d'espérances. Le ski et le plan neige constituent le premier acte de développement durable en montagne. Pour les uns, cela a permis aux populations de rester sur leur territoire et de ne plus fuir. Pour les autres, le ski continuera à faire vivre leur territoire et tout sera mis en œuvre pour que le réchauffement climatique n'y mette pas un terme.

Il ne s'agit pas de se boucher les oreilles ou de vivre les yeux fermés. Non. Il ne s'agit pas davantage de ne pas écouter les experts et de nier les évidences : oui, les glaciers reculent. Oui, la neige fond plus vite ou tombe moins drue. Et tout cela, il fallait s'y attendre, alimente les critiques qui déferlent sur le ski et ses organisateurs. « Nous sommes souvent attaqués comme étant les pollueurs du tourisme français. On nous traite de sagouins qui bouleversons un écosystème », déplorent au grand jour les professionnels du ski.

Et pourtant, ils ne restent pas les bras croisés à compter les forfaits vendus… Et pourtant, ils ne sont plus indifférents aux menaces qui pèsent sur l'intégrité de la montagne… Ils travaillent avec le monde agricole pour préserver les territoires d'altitude. Ils ont éliminé de nombreuses installations qui, autrefois, défiguraient la montagne : téléskis, télécabines, etc., commencent à disparaître des paysages comme s'ils n'avaient jamais existé. Les élus ne s'en sont pas contentés. Beaucoup reste encore à faire mais tout cela permet tout de même qu'il y ait encore une vie et une biodiversité en montagne.

Reste la neige de culture qui n'a vraiment pas bonne réputation auprès des défenseurs de la planète. « Oui, on emprunte de l'eau que l'on restitue à la nature mais il n'y a pas de pollution quand on fait de la neige de culture, oppose Alexandre Maulin. Quand nous réalisons une retenue collinaire, nous partageons l'eau avec la commune pour la lutte contre les incendies, pour l'eau potable, pour les agriculteurs. Nous sommes solidaires en montagne ».

Montrés du doigt également, les trajets en voiture et la pollution que cela implique. Certes, ce n'est pas neutre mais aucun loisir ne l'est, ont souligné les intervenants au Grand-Bornand : « Prenez un billet d'avion pour aller à Barcelone, pour aller au Maghreb, pour aller dans les îles à l'autre bout du monde… Et si vous partez en Asie, vous pourrez venir pendant cinquante ans au ski pour le même bilan carbone. Nous accompagnons très fortement la réalisation des ascenseurs valléens, ces liaisons câblées, bas de vallée, haut de vallée et nous y croyons très fort », confie le maire de Moutiers, Fabrice Pannekoucke. « Il

Jean-Luc Boch : « Nous allons continuer à décarboner nos activités, cela fait partie de nos éco-engagements. »

GORILLA - STOCK.ADOBE.COM

Fabrice Pannekoucke : « Et si vous partez en Asie, vous pourrez venir pendant cinquante ans au ski pour le même bilan carbone. »

suffit de regarder à l'international : tout cela marche très fort. »
L'énergie se réinvente partout en montagne. Ainsi, à Moutiers comme ailleurs, des véhicules spécifiques circulent à l'hydrogène : des camions, des bennes à ordures ménagères par exemple ; « des bus surtout, se réjouit Fabrice Pannekoucke, parce que le dernier kilomètre fait partie de ce que l'on doit intégrer dans nos réflexions ». Sans oublier les niches qui sont très symboliques dans les territoires de montagne : la dameuse à hydrogène par exemple, mais aussi les vélos à hydrogène. « Nous en avons déployé sur notre territoire, raconte le maire de Moutiers, et on en assume le coût d'investissement. C'est une nouvelle pratique qui permet de découvrir les territoires autrement. Ils ont 150 km d'autonomie et permettent aussi aux publics en difficulté de trouver une activité nouvelle sur nos territoires. »
Assurément, la montagne doit cesser de se faire du mal. Elle montre de nouveaux atours et compte bien demeurer un joyau du tourisme et un bijou de l'économie française. « Nous allons continuer à décarboner nos activités, cela fait partie de nos éco-engagements, professe Jean-Luc Boch, et nous aurons une neutralité carbone en 2037– donc, avant ce qu'a prévu l'État français ! » Les territoires où se pratique le ski affirment être prêts à prendre des engagements sur le temps long.
« Nous sommes des acteurs responsables, mais c'est logique parce que nous aimons nos territoires, développe encore Alexandre Maulin. Nous sommes désormais positionnés afin de pouvoir répondre aux associations environnementales qui, parfois, donnaient de fausses informations. Nous-mêmes, nous avions tendance à douter de la véracité de notre action alors que, maintenant, nous savons que nous sommes des acteurs propres, qui allons le devenir encore plus car nous voulons participer à cette transition environnementale et écologique du tourisme et de la France. »

Claire Schmitter, vice-présidente du Syndicat national des accompagnateurs en montagne : « La diversification de l'offre passe par un encadrement de professionnels »

« Je travaille dans les Aravis, donc je connais bien le secteur. De nombreux touristes partent seuls en montagne, sur des itinéraires parfois dangereux. La diversification de l'offre passe par un encadrement de professionnels. Certaines professions sont clairement identifiées, d'autres beaucoup moins. Je demande donc que certaines professions moins connues, moins reconnues pour le moment, comme les accompagnateurs en montagne, mais pas seulement, soient davantage mises en valeur. »

L'imagination est au pouvoir

Le réchauffement climatique et le Covid obligent les élus de montagne à parier sur de nouvelles activités afin d'inciter les touristes à être plus présents dans les territoires.

Le Grand-Bornand s'accorde à le faire savoir : la station haut-savoyarde est un modèle de diversification mais, en ces jours de la mi-octobre il faut bien reconnaître que, si l'on excepte les élus de la montagne qui se rendent à leur Congrès, les rues sont plutôt désertes et de nombreuses boutiques ou restaurants ne sont ouverts au mieux que par intermittence. Il n'empêche. Du tourisme du 1er janvier au 31 décembre, du tourisme douze mois sur douze, on n'en avait peut-être jamais autant parlé en montagne, on ne l'avait peut-être jamais autant espéré. Soit. Eh bien, ne polémiquons pas sur les vocables utilisés : « tourisme quatre saisons » ou « tourisme toutes saisons ». Peu importe. Parlons d'année pleine.

Pour commencer, ne nous y trompons pas. Il y a beau temps que les territoires de montagne ont de quoi séduire des touristes de janvier à décembre mais le réchauffement climatique – que plus personne ne nie –, est passé par là et il a mis de nouvelles contraintes au milieu des villages. Désormais, Il ne suffit plus de prier que le temps soit suffisamment beau pour que les touristes viennent. La mutation a commencé il y a quelques années avec également l'apparition de nouvelles tendances, des évolutions comportementales, des besoins d'authenticité et de nature.

« Cette montagne-là, il faut l'entendre dans toute la diversité des territoires », appuie Sylvain Charlot. Créer de la diversification, voilà à quoi s'attellent donc de plus en plus les acteurs de la montagne en fonction bien sûr des spécificités du site qu'ils ont à animer pendant ou hors saison de ski. « La notion de météo est très importante, juge Frédérique Lardet, et si nous ne créons pas d'autres offres, le touriste qui n'a rien à faire s'ennuie et donc, effectivement, il ne revient pas. Cela passe, par exemple, par le développement du patrimoine culturel ou des commerces qui n'ont pas de saison de prédilection ».

Cela, c'est vrai été comme hiver. « On voit bien que cette économie touristique, l'économie de montagne, est une économie de l'offre », agrée Philippe Lambert. Qu'est-ce que la montagne aura donc à proposer demain aux touristes afin de générer une nouvelle économie ? Convenons-en tous ensemble : c'est, dans la plupart des cas, un authentique casse-tête tant la montagne est grande et diverse. « Comment dois-je faire si j'ai un touriste qui vient simplement tourner autour du lac pendant une journée avec sa voiture et qui veut ensuite repartir ? s'interroge la présidente du Grand Annecy. Comment structure-t-on cette offre ? Comment les fait-on rester plus longtemps ? »

Aux quatre coins des massifs, dans les villes et les villages, les réponses sont différentes et les meilleures d'entre elles vaudront peut-être leur pesant d'or. Si la fréquentation peut sans doute et doit s'améliorer, est-il néanmoins raisonnable et cohérent de croire au développement uniforme, réel et toute saison du tourisme en montagne ? Les élus qui connaissent leur territoire sont mieux placés que quiconque pour savoir quel fil il leur est possible de tirer et quel filon miracle exploiter. Tous ont, en tout cas, dans leurs mains, au minimum une belle carte à jouer et à exploiter : l'authenticité de leur site, laquelle est très recherchée de nos jours.

Jean-Baptiste Lemoyne saisit l'occasion pour rappeler que les mots ont un sens : « la diversification, ce n'est pas la substitution. La montagne doit continuer à chérir les activités qui ont fait son succès mais ne doit pas s'endormir sur ses lauriers. Et, dans bien des sites touristiques ou qui aspirent à le devenir davantage, les activités de ski demeurent pivot. Il y a de la place autour et en dessous ».

Autour et en dessous : c'est donc un appel à une imagination et à un dynamisme

Frédérique Lardet : « Si nous ne multiplions pas les offres, le touriste qui n'a rien à faire s'ennuie et il ne revient pas. »

ANDRE - STOCK.ADOBE.COM

toujours renforcés en basse, en moyenne et en haute montagne. Et le ministre n'en a pas fini. Il sort avec jubilation ses propres cartes gagnantes. À Laruns, dans la vallée d'Ossau, les nouvelles activités, dont la luge, mises en place par Robert Casadebaig, lui permettent de développer un « véritable business modèle » devenu assez rentable en quelques années. À Loudenvielle, dans les Hautes-Pyrénées, Michel Pelieu, président du conseil départemental, et le maire, Noël Lacaze, parient, eux aussi, sur différentes activités de loisir.

Quel que soit le massif où on se trouve, l'inspiration est au pouvoir. « À travers tous les témoignages, je vois qu'il y a beaucoup de projets, applaudit Jean-Baptiste Lemoyne. Nous, on se met en position. Nous, avec Joël Giraud, on se met dans l'inclusion du Plan Avenir ».

Banque des territoires et ANCV : parlons gros sous

Comment aurait-on pu éviter le sujet en temps de crise puisque c'est le nerf de la guerre ?

« Très vite, dans le cadre de la crise sanitaire, nous avons bien vu que si on ne relançait pas l'offre rapidement, on n'anticiperait pas la reprise – je l'espère cette année – et l'arrivée de nos touristes ». C'est Philippe Lambert, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des territoires qui s'exprime ainsi au cours de la troisième table ronde. « Nous avons pensé qu'il était nécessaire de poursuivre les investissements pour avoir une capacité hôtelière – mais aussi sur les infrastructures – capable d'accueillir les touristes dès la fin du Covid.

Il faut effectivement poursuivre dans ce sens et nous travaillons d'ailleurs dans le cadre du fonds de tourisme social, avec nos collègues des chèques vacances, pour porter un certain nombre de réhabilitations d'infrastructures souvent associatives, dans le but d'accompagner les jeunes qui viennent apprendre à skier. » C'est la vocation de la Banque des territoires.

« Le tourisme de montagne tel qu'il existe aujourd'hui génère 10 milliards d'euros, a précisé Jean-Baptiste Lemoyne. Mais, avec la diversification, il faut se dire que nous passerons à 15 milliards parce que nous monétiserons effectivement un certain nombre de nouvelles activités, soit sur les saisons, soit même sur l'ensemble de l'année. »

Mais il y a gros et petits sous. Alain Schmitt est le directeur général de l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). Sa mission de service public est de favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre. Parce que les études montrent que le départ en vacances est une source d'insertion sociale, de bien-être personnel et d'acquisition de compétences, l'ANCV a mis au point un chèque-vacances CONNECT. « Être en phase avec l'époque et optimiser notre offre, c'est essentiel pour la consommation touristique dans l'avenir », note Alain Schmitt.

« La vertu de cette crise, c'est que, nous sommes tous convaincus de l'importance du tourisme pour nos territoires. »

Jean-Baptiste Lemoyne : « Haut les cœurs, on va y arriver »

En conclusion de la table ronde et en réponse aux différents intervenants, le secrétaire d'État a rappelé que le tourisme pèse 10 % du PIB et que la crise du Covid a eu pour effet de placer tous les échelons politiques devant leurs responsabilités en les obligeant à aller de l'avant en renforçant le secteur avec des moyens financiers supplémentaires.

« Je vais citer les grands auteurs, Jean Lassalle. Tu disais à l'instant : « il y a quelque chose qui se passe » et c'est vrai que je vais aller dans ce sens-là. Nous le voyons bien depuis dix-huit mois avec tout ce qui est arrivé et qui était totalement imprévu : il y a une prise de conscience de l'importance du secteur du tourisme. Il faut se dire les choses : jusqu'à il y a deux ou trois ans, on considérait que le tourisme, c'était un peu comme la cueillette. On se baissait, on ramassait les recettes, tout allait bien. En France, il y avait toujours plus de touristes internationaux chaque année, les recettes augmentaient. Bref, tout baignait.

Et d'ailleurs, depuis vingt ans, tout baignait tellement que l'État lui-même s'était désarmé sur les compétences touristiques. Alors, ça tombe bien, les collectivités locales, les CDT, les CRT, les OT, etc. ont continué à monter en puissance, mais parfois aussi – j'ai été président de CDT – avec des négociations un peu ardues pour obtenir les budgets, etc. Pour reprendre sur « il se passe quelque chose », la vertu de cette crise, c'est que, de fait, nous ici, nous sommes tous convaincus de l'importance du tourisme pour nos territoires.

Cependant, de nombreux acteurs et décideurs ont bien vu que « ah oui, quand même », le tourisme pèse 10 % du PIB, et que cela a un impact en amont et en aval. Quand vous avez 10000 restaurants fermés, oui, cela a un impact sur les producteurs, cela a un impact en aval sur tous les services associés, les autocaristes, etc. Et donc, je pense que, du coup, cela a provoqué une forme de sursaut. C'est-à-dire que cela nous a obligé à structurer des politiques, à aller chercher des moyens et cela, c'est quand même une grande nouveauté. Parce que jusqu'à présent, nous considérions que tout ça arrivait automatiquement.

Je suis donc quand même assez rempli d'espoir pour les mois et les années à venir parce qu'il y a véritablement une volonté politique partagée à tous les échelons, de l'État aux collectivités, pour aller de l'avant sur le tourisme, pour mettre des crédits, pour mettre des moyens. Comme je le dis parfois, un peu trivialement : « pour mettre de la fraîche » et pas du recyclage, et ce sera le cas aussi avec le plan de reconquête du tourisme que l'on travaille et qui a d'ailleurs été lancé dans le Lot, madame la sénatrice, Angèle Préville, lorsque le président de la République s'est rendu à Saint-Cirq-Lapopie.

Sans être naïfs, je crois que nous pouvons être optimistes parce que nous avons beaucoup parlé de diversification au cours de cette table ronde et parce que nous avons des atouts formidables. Haut les cœurs, on va y arriver ! »

Les chiffres du déploiement sont colossaux, historiques

Arthur Dreyfuss, président de la Fédération française des télécoms, est venu souligner que les opérateurs font preuve d'une mobilisation sans faille afin de permettre à tous les Français de continuer à vivre, à travailler, à s'informer, à étudier. Au 1er octobre de cette année, en montagne, 10 480 sites étaient activés en 4G.

« Le New Deal est entré en phase de déploiement industriel et remplit son objectif premier de réduction des zones blanches de la téléphonie mobile. Les opérateurs télécoms ont investi près de 10 milliards d'euros dans les réseaux fixes et mobiles au cours de ces dix dernières années. En 2020, nous avons investi 11,5 milliards d'euros malgré le contexte de la pandémie. Les chiffres sont révélateurs des progrès de ces dernières années. Au 30 juin 2021, nous comptions plus de 91 000 sites tous les opérateurs confondus. Ces chiffres sont colossaux et historiques. Depuis juillet 2018, plus de 3 000 sites ont été identifiés au titre du dispositif de la couverture ciblée dont près de 1 050 étaient en service au 1er octobre. Le rôle des maires est primordial aux côtés des opérateurs dans la recherche et dans l'identification des terrains susceptibles d'accueillir chaque site mobile.

Des simplifications ont été intégrées par la loi Elan dans les délais d'instruction d'un site mobile. Nous tenons évidemment à saluer l'action déterminante de l'ANEM et des parlementaires de montagne qui ont permis d'introduire par voie d'amendement une dérogation au principe de construction en continuité.

Depuis juin 2017, ce sont 7 400 nouveaux sites 4G qui ont été activés en zone de montagne. L'exemption de l'IFER (ndlr : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) pendant trois ans a entraîné une accélération significative des déploiements de sites mobiles dans les territoires de montagne qui cumulent pourtant des contraintes liées au relief, à l'altitude et au climat. Au 1er octobre 2021, nous recensions en montagne 10 480 sites activés en 4 G.

Il est donc absolument indispensable de continuer à lever les blocages, les difficultés en matière de déploiement et de réseau. Les opérateurs télécoms souhaiteraient avec vous engager une réflexion afin de poursuivre la simplification des règles de déploiement, mais aussi les déploiements de réseaux fixes et mobiles si attendus par nos concitoyens afin d'atténuer les contraintes, et de sécuriser les investissements consentis dans la couverture numérique du territoire. Nous allons poursuivre évidemment le déploiement du New Deal mobile avant celui de la 5G en montagne. »

« Depuis juin 2017, ce sont 7 400 nouveaux sites 4G qui ont été activés en zone de montagne. »

Le Congrès de l'ANEM en direct sur Youtube !

Cette année, et c'est une première, les tables rondes du Congrès étaient diffusées en direct sur la chaîne Youtube de l'ANEM(1).

Ainsi, les élus, qui n'ont pas pu se rendre au Grand-Bornand, ont pu suivre les débats en streaming depuis chez eux.

Les congressistes ont également pu interagir à distance en posant des questions que l'animateur de la table ronde a relayées au moment du temps d'échange avec la salle.

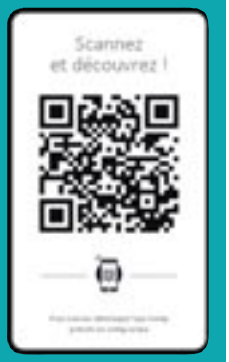

(1) L'intégralité du Congrès est visible et accessible sur la chaîne Youtube de l'Association. Voir sur : https://www.youtube.com/channel/UCRGEsHlGW_0hQ6u22FURiFQ

« Il faut qu'il y ait quelque part des mécanismes péréquateurs dans ce pays. »

Joël Giraud : « Oui, nous avons réparé. Oui, nous avons fait de la solidarité »

Le secrétaire d'État chargé de la Ruralité a mis en exergue le soutien du gouvernement à la montagne pendant le Covid et salué les efforts de tous pour faire vivre les territoires dans les meilleures conditions possibles.

« Je suis heureux d'être aujourd'hui avec vous mais je voudrais tout de même dire deux ou trois choses. Je voulais dire que oui la Haute-Savoie est contributrice à hauteur de 150 millions d'euros à la péréquation nationale. Cependant, lorsqu'il y a un problème comme cette pandémie que nous voyons aujourd'hui, il y a aussi eu 150 millions d'euros d'indemnisation qui sont arrivés sur un département comme la Haute-Savoie. Cette indemnisation vient de la France entière grâce à ses contribuables. Et l'Europe a un peu trop tendance à être fustigée parce que je vous prie de croire que quand nous avons négocié le plan de relance et les indemnisations pour les stations auprès de l'Union européenne, nous avons trouvé des interlocuteurs qui étaient plus qu'ouverts alors qu'ils auraient pu ne pas l'être parce que la situation n'était pas la même dans tous les pays de l'UE. Donc, la péréquation fonctionne dans les deux sens et de temps en temps nous pensons que Peyragudes n'est pas Courchevel et qu'il faut pour cela qu'il y ait quelque part des mécanismes péréquateurs dans ce pays parce qu'il est vrai que si on se crée sa richesse, il y a des endroits où c'est beaucoup plus difficile.

Je voulais dire aussi que je suis allé il y a peu de temps au congrès de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) qui s'est tenu à Morteau. Nous avons convenu que, dans la loi 3DS, des spécificités pourraient être mises en œuvre de sorte que la différenciation sur ce plan-là soit aussi une réalisation concrète ou qu'au moins les problèmes soient soulevés.

Ici, le système d'indemnisation des remontées mécaniques a fait que pratiquement les trois quarts des indemnisations étaient supérieurs aux marges constatées les années précédentes. Alors oui, nous avons réparé. Oui, nous avons fait de la solidarité. Alors j'attire tout de même votre attention sur le fait qu'il ne faut pas toujours dire tout et son contraire.

Je sais que vous attendez tous le décret sur les régies, mais là encore je ne vous

dirai pas qu'il faut savoir patienter car je sais ce que sont les finances d'une collectivité locale. Oui, le décret n'est pas encore sorti. Vous êtes tous des maires et vous savez ce que sont les nomenclatures comptables. Vous savez comment cela fonctionne. Il y a des choses qui sont imputées ici et d'autres là, et ce n'est pas la même chose dans tous les départements, donc c'est un peu le désordre. Quelques fois, cela dépend de la jurisprudence du DDFIP local. Donc, avant que ce décret ne sorte, il fallait s'assurer qu'il y ait le moins possible de trous dans la raquette.

Dans les ministères et en particulier ceux que nous animons à la Cohésion des territoires, il y a des gens qui veulent simplement faire du cousu main à partir de mesures nationales qui se déclinent concrètement sur le terrain. Là encore, nous mettons de l'ingénierie, que ce soit dans le plan Avenir Montagnes, Petites villes de demain ou autres.

Pour le plan Avenir Montagnes, nous avons déjà sélectionné des territoires pilotes. Nous l'avons fait au Conseil national de la montagne. Nous en avons trente-deux sur soixante. Il est vrai que nous n'avons pas sélectionné les territoires les plus riches qui ont déjà de l'ingénierie, mais les territoires les plus pauvres, car ils en ont besoin. Comme je le disais, le manque d'équité existe dans ce pays.

Je voulais vous remercier à nouveau parce que je crois qu'il faut saluer cet effort collectif : État, Régions, départements, associations, acteurs divers du territoire, acteurs environnementaux, acteurs syndicaux, qui ont tout simplement décidé de faire face ensemble aux défis structurels du secteur de la montagne et pour la mise en place d'un plan qui est inédit dans son acception. Je crois qu'un réel consensus existe comme en témoignent les États-généraux du tourisme durable en montagne.

Cet état d'esprit est à préserver parce que la montagne a besoin d'unité. Soyons les garants de cette unité parce que nous sommes les héritiers d'un patrimoine qui est historique, culturel, de savoir-faire et humain. »

LES MOTS DE LA FIN

Jeanine Dubié : « Il faut pérenniser le plan Avenir Montagnes »

La présidente de l'ANEM est déterminée à continuer à tout faire pour protéger la montagne et contribuer à son développement.

« Maintenant, chers amis, avant de nous séparer, j'aimerais mettre en relief certains sujets de notre 37e Congrès et pointer les lignes de force qui vont structurer notre action demain. Je ne vais pas reparler du toilettage de nos statuts, nous l'avons fait largement. Nous sommes contents de l'avoir fait. Nous avons désormais un fonctionnement qui sera en accord avec nos statuts. Mais l'avenir de la montagne, c'est d'abord et avant tout, la relance économique sur l'ensemble de nos massifs. Pour l'immédiat, c'est notre capacité à accueillir tous les touristes qui se pressent nombreux pour venir dès le prochain hiver. Il faut un message clair et je vais l'emprunter à Laurent Wauquiez : « Cet hiver, c'est ouvert. » Il n'y a plus de débat. Nous allons pouvoir skier. En même temps, je le dis aussi, c'est une attente forte de nos gestionnaires de stations et des élus de la montagne. Il faut aussi que nous ayons un message très clair sur le sujet du Pass sanitaire.

Au-delà de cela, il faut que les mesures proposées par le gouvernement avec le plan Avenir Montagnes se concrétisent à un bon rythme. Mais, il y a un enjeu très fort avec la pérennisation du fonds Avenir Montagnes qui est un point fort du plan. Je rappelle que nous bénéficions de 300 millions d'euros (150 millions d'euros des Régions et 150 millions d'euros de l'État), plus 31 millions d'euros pour l'ingénierie apportés par l'État. Il faut vraiment que nous arrivions à le pérenniser parce que le tourisme de montagne a besoin d'être accompagné toute l'année (hiver comme été).

Mais, il ne faut pas oublier toutes les autres activités qui font la vie de nos massifs : l'agriculture, le pastoralisme, la forêt, l'artisanat, le maintien et le soutien des services au public. J'aimerais évoquer quelques points. Je veux rappeler la nécessité de trouver une voie d'équilibre à propos du prédateur, qu'il s'agisse du loup ici ou de l'ours chez nous, dans les Pyrénées. Je crois qu'il faut entendre la désespérance exprimée par nos bergers et nos élus qui n'acceptent plus d'être sacrifiés. C'est l'équilibre de nos territoires qui est en jeu.

Ensuite, je souhaite que nous ayons une attention toute particulière pour les communes thermales de montagne qu'il faut aider dans la relance et faire évoluer pour envisager l'avenir avec une diversification. L'ANEM, associée à l'Association des maires de communes thermales, a lancé une étude avec le soutien de la Banque des territoires, de l'ANCT et d'Atout France. Cette étude sera présentée en janvier prochain dans le cadre des Thermalies à Paris.

Enfin, sur le plan législatif, je prends d'ores et déjà date puisqu'en décembre prochain nous nous retrouverons à l'Assemblée pour discuter du projet de loi 4D ou 3DS ou peut-être encore une autre appellation. En tout cas, cela porte sur la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification. Donc, je voulais rappeler que l'ANEM porte, depuis la première loi montagne, le droit à la différenciation et à l'expérimentation. Et pourquoi ne pas faire de la montagne l'avant-garde ou le laboratoire de la différenciation des territoires ?

Chers amis, je vous donne rendez-vous en octobre prochain dans le Massif central pour notre 38e Congrès.

Je terminerai sur cette phrase qui appartient au parapentiste Nicolas Helmbacher et que je trouve très belle : « La montagne nous offre le décor… À nous d'inventer l'histoire qui va avec ! »

La montagne et l'élection présidentielle de 2022

Les 77 propositions de l'ANEM seront soumises dans les prochains mois à tous les candidats à l'élection présidentielle de 2022.

Cinq sujets de réflexion très importants pour l'avenir de la montagne et en phase avec le 37e Congrès avaient été définis et fait l'objet de groupes de travail :

- L'agriculture et le pastoralisme, co-piloté par Jean-Pierre Vigier et Pascale Boyer.
- La forêt, co-piloté par Michel Castan, président des communautés forestières des Pyrénées-Atlantiques, Sylvain Mathieu, conseiller régional de la Région Bourgogne–Franche-Comté, en charge de la forêt, de la filière bois et de la montagne, et président du Parc naturel régional du Morvan, ainsi que Jean-Charles Mogenet, maire de Samoëns.
- L'eau et la petite hydroélectricité, co-piloté par Jeanine Dubié et Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère.
- Le tourisme, co-piloté par Chantal Carlioz, ancienne vice-présidente du conseil départemental de l'Isère, et Jean Picchioni, ancien trésorier de l'ANEM.
- Les services au public, co-piloté par Pascale Boyer et Jean-Baptiste Giffon, trésorier de l'ANEM.

« À la suite des débats et des discussions qui ont eu lieu au Grand-Bornand, certaines propositions devront être retravaillées et complétées », a indiqué la secrétaire générale de l'ANEM, Pascale Boyer. Finalisées, elles seront présentées au Comité directeur en janvier. Validées, elles seront ensuite compilées dans un livre blanc à destination de tous les candidats à l'élection présidentielle en leur rappelant que l'article 1er de la loi montagne du 9 janvier 1985 indique que *La République reconnaît la montagne comme un ensemble de territoires, dont le développement équitable et durable constitue un objet d'intérêt national.*

« L'ANEM, bien évidemment, revendique cette spécificité, le droit à la différence, et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national, a souligné Pascale Boyer. L'objectif est de parvenir à donner toute sa place à la montagne dans les politiques publiques et nationales au cours du quinquennat 2022-2027 ».

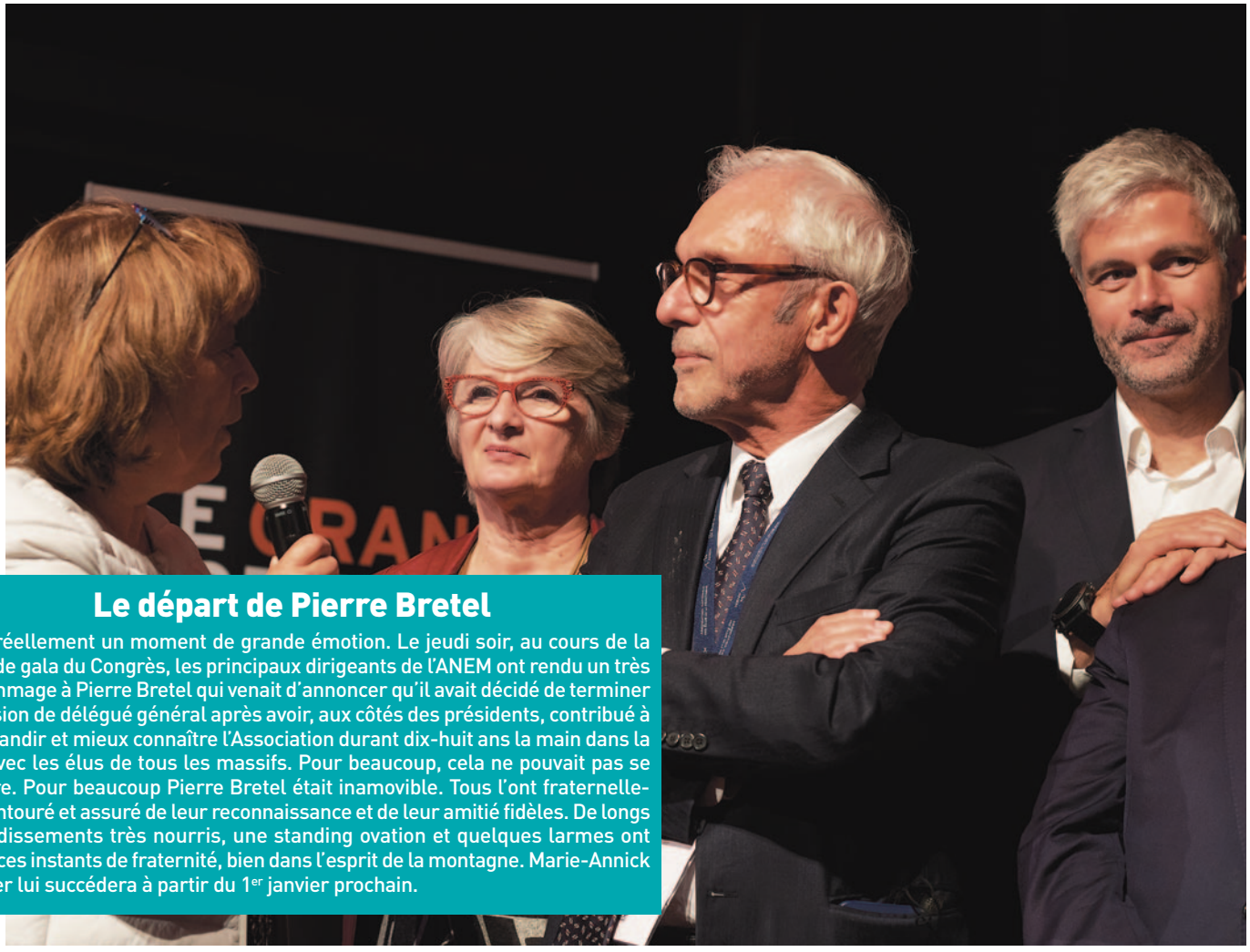

Le départ de Pierre Bretel

Ce fut réellement un moment de grande émotion. Le jeudi soir, au cours de la soirée de gala du Congrès, les principaux dirigeants de l'ANEM ont rendu un très bel hommage à Pierre Bretel qui venait d'annoncer qu'il avait décidé de terminer sa mission de délégué général après avoir, aux côtés des présidents, contribué à faire grandir et mieux connaître l'Association durant dix-huit ans la main dans la main avec les élus de tous les massifs. Pour beaucoup, cela ne pouvait pas se produire. Pour beaucoup Pierre Bretel était inamovible. Tous l'ont fraternellement entouré et assuré de leur reconnaissance et de leur amitié fidèles. De longs applaudissements très nourris, une standing ovation et quelques larmes ont conclu ces instants de fraternité, bien dans l'esprit de la montagne. Marie-Annick Fournier lui succédera à partir du 1er janvier prochain.

L'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV) et l'Association ont établi un nouveau partenariat. Jeanine Dubié, présidente de l'ANEM, et Alain Schmitt, directeur général de l'ANCV, aux côtés de Pascale Boyer et de Jean-Pierre Vigier.

Le village des partenaires

Comme chaque année, les partenaires de l'ANEM ont répondu présent. Plus de 500 congressistes ont visité leurs stands installés dans l'espace Grand Bo. Une fois de plus, le village des partenaires a prouvé qu'il est un lieu de convivialité et d'échange privilégié, très apprécié des congressistes.

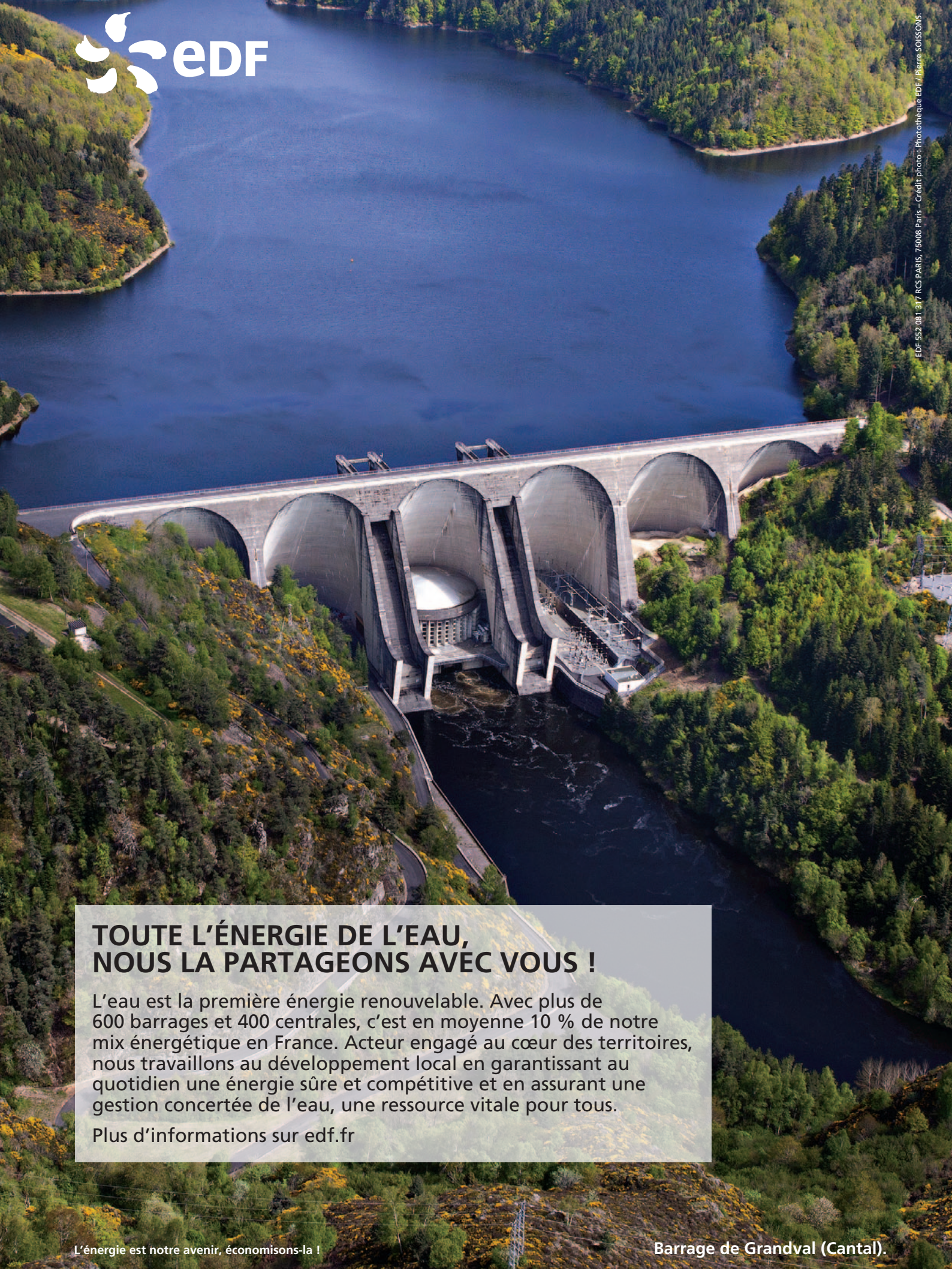

TOUTE L'ÉNERGIE DE L'EAU, NOUS LA PARTAGEONS AVEC VOUS !

L'eau est la première énergie renouvelable. Avec plus de 600 barrages et 400 centrales, c'est en moyenne 10 % de notre mix énergétique en France. Acteur engagé au cœur des territoires, nous travaillons au développement local en garantissant au quotidien une énergie sûre et compétitive et en assurant une gestion concertée de l'eau, une ressource vitale pour tous.

Plus d'informations sur edf.fr

EDF 552 081 317 RCS PARIS, 75008 Paris – Crédit photo : Photothèque EDF / Pierre SOISSONS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Barrage de Grandval (Cantal).